

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Les formes nouvelles du commerce de détail, par M. G. De Leener. — L'exposé général du budget pour l'exercice 1937. — Chronique : Le marché des céréales en septembre 1936. — Statistiques.

LES FORMES NOUVELLES DU COMMERCE DE DÉTAIL

par M. Georges De Leener,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Depuis un quart de siècle, les entreprises du commerce de détail ont manifesté une variété de formes nouvelles dont n'ont guère témoigné, tout au moins au même point, les autres branches d'activité. Sans doute, certaines de ces formes ne sont-elles pas neuves au sens strict, c'est-à-dire que des entreprises du commerce de détail les avaient déjà revêtues dans de nombreux pays; mais la nouveauté consiste dans leur cas dans la multiplication des entreprises qui les ont empruntées ou dans l'expansion inattendue de celles d'entre elles de création plus ou moins ancienne. A côté de la nouveauté de certaines formes d'entreprises proprement dites se sont présentées des pratiques ou des méthodes nouvelles dans l'exploitation du commerce de détail, sans qu'elles aient entraîné la constitution de types nouveaux d'entreprises.

Ces changements sont l'indice d'une plasticité dont les mérites sont dignes de retenir l'attention. La distribution des marchandises est cause de charges relativement très élevées. Il n'est pas rare qu'une marchandise coûtant, par exemple, 35 francs en frais de production au fabricant, coûte 100 francs lorsqu'elle est vendue au consommateur par le négociant-détaillant final. L'écart ainsi constitué entre le prix payé par le consommateur et le coût de production est impressionnant. Toute réduction de cet écart signifierait, en général, accroissement de la consommation et augmentation de la production, c'est-à-dire, à un double titre, un enrichissement. Or, semblable réduction dépend évidemment des améliorations survenant dans les interventions des diverses entreprises qui prêtent leurs offices à la distribution. Ces amélio-

rations ne peuvent être attendues que de la constitution de formes nouvelles dans les rouages de celle-ci ou de l'emploi de modes et de procédés créés aux fins d'économies sur les charges grevant la marchandise. Aussi peut-on se féliciter de la plasticité manifestée dans la distribution et notamment dans le commerce de détail auxquels elle ménage des possibilités de changements utiles à l'intérêt général.

De cette plasticité, nous trouvons des témoignages pertinents dans un ensemble d'études que M. Roger Picard, professeur à la Faculté de droit de Paris, vient de réunir et de publier sous le titre : *Formes et méthodes nouvelles des entreprises commerciales* (1). Les magasins à prix unique y sont particulièrement l'objet de considérations des plus opportunes. Forme nouvelle de commerce de détail dans des pays comme la France et la Belgique, leur institution initiale aux Etats-Unis remonte néanmoins déjà à 1897. En cette année apparurent les premiers *five-ten stores* vendant d'innombrables articles à ces deux seuls prix : cinq et dix cents. Les débuts furent hésitants. Dès avant la guerre, la nouvelle forme de magasins de détail y avait cependant acquis une grande importance. En Europe, les magasins à prix unique sont d'origine beaucoup plus récente. Ils débutèrent en Allemagne en 1925 et en France à la fin de 1929. A peu près de la même époque datent leurs débuts en Belgique. Dans les magasins à prix uniques, tous les procédés d'organisation ou de vente ne sont pas identiques. On en trouve des formes plus ou moins pures selon

(1) ROGER PICARD, *Formes et méthodes nouvelles des entreprises commerciales*, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1936.

que la pratique y a plus ou moins consacré la vente d'articles contenus dans un très petit nombre de prix. Des entreprises dites à prix unique se sont fort écartées de cette condition apparemment essentielle. Elles vendent à de très nombreux échelons de prix uniformes et elles présentent pour principal trait caractéristique la vente d'articles à bas prix. Les magasins à prix uniques réussissent à abaisser beaucoup leurs frais généraux grâce à diverses de leurs particularités. La présentation de la marchandise conspire, comme l'écrit *M. R. Picard*, à ce que l'« article se vende de lui-même ». Le personnel n'a pas à vanter la marchandise; il ne doit pas argumenter avec le client. Les ventes en sont rendues plus rapides. Les assortiments complets sont exclus. Seules sont offertes en vente les marchandises les plus demandées et choisies après une étude approfondie des goûts de la clientèle ou des besoins du public qu'on désire attirer. En principe, les objets exposés de manière très visible doivent être prêts à être emportés; il n'y a ni comptage, ni pesée, ni mesure à effectuer. Le vendeur les remet, emballés, à l'acheteur, sans avoir à en vérifier le prix, car dans chaque travée d'un rayon, c'est un prix unique qui s'applique à tous les articles. Aucun objet ne doit être étiqueté. On aura une idée de l'économie produite par cette seule simplification quand on saura que, dans certains grands magasins, plusieurs centaines d'employés sont uniquement occupés à cette besogne d'étiquetage.

* * *

Plus récente, au moins dans sa forme la plus évoluée, est la vente au détail par camions-magasins. Dans une sorte de colportage perfectionné, il s'est agi d'abord de la vente par « roulotte », c'est-à-dire par de petites voitures, poussées à bras, de village en village, selon une pratique qui fut inaugurée en France dans le commerce de café torréfié et de divers autres articles alimentaires. Aujourd'hui, les ventes les plus caractérisées de l'espèce sont celles réalisées en Suisse par l'organisation dénommée *Migros*, où elle a été créée et développée à l'initiative de *M. Gottlieb Duttweiler*. Nous avons sous les yeux un opuscule dans lequel l'auteur même du système Migros en expose les principes et les résultats (2). Le but en est d'accroître le pouvoir d'achat de la grande masse des producteurs tout en ménageant, d'un autre côté, le pouvoir d'achat des consommateurs. Pour atteindre ce double but, il faut que les producteurs reçoivent pour leurs produits les plus hauts prix possibles et que la marge entre le prix chez le producteur et le prix chez le consommateur soit réduite à un minimum: Ce résultat étant obtenu pour les articles qui font l'objet du commerce des entreprises en question, il reste à la fois aux producteurs et aux consommateurs de ces articles d'autant plus de disponibilités pour des achats d'autres marchandises. La Commission fédé-

(2) *Migros und Wirtschaft, Zur Sanierung des Lebensmittelkleinhandels*, herausgegeben von Migros A. G., Zürich, Verlag Rascher und Co, 1936.

rale d'étude des prix, organisme officiel constitué par le Gouvernement suisse, a consacré une large part d'un rapport sur le commerce de détail des produits alimentaires en Suisse, au développement de la vente dans le nouveau genre d'entreprise (3). Nous y lisons les intéressants détails que voici. Dès le début, la Migros se proposa d'habituer le public à acheter en mi-gros, c'est-à-dire par quantités supérieures à la livre. Les principes de la vente en gros furent d'ailleurs suivis le plus possible. Une autre particularité remarquable consiste dans l'adoption de la vente à prix fixe, mais à quantités variables. Une partie des articles, les denrées coloniales spécialement, sont vendues en paquets marqués en prix ronds, par exemple 25 centimes, 50 centimes, 1 franc de la monnaie suisse, soit, en monnaie belge, fr. 2,50, 5 francs ou 10 francs. Les fluctuations des cours du marché sont suivies, non pas par une modification des prix, comme à l'ordinaire, mais par un ajustement des quantités contenues dans les paquets préparés à l'avance. Supposons, par exemple, le café Santos, vendu à un certain moment 1 franc suisse pour un paquet de 460 grammes, les 250 grammes valant 54 centimes 1/3; si ce café diminue de prix, la quantité fournie pour le même prix de 1 franc augmentera, et réciproquement; mais le paquet lui-même sera invariablement vendu 1 franc. Les avantages de ce système consistent dans la simplification des ventes; les calculs sont évités; les inventaires sont rapides; les frais généraux sont réduits; la charge qui grève la marchandise est abaissée d'autant. On pourrait craindre que pareilles dispositions prêtent à de fâcheuses facilités dans la tromperie du public. Cette objection doit être écartée, parce qu'une rigueur absolue a été apportée au calcul des quantités et à l'observation des poids contenus dans les emballages. Sur ceux-ci, les prix et les poids sont indiqués très visiblement, de façon à ne laisser place pour aucun doute dans l'esprit des acheteurs. Nous lisons ailleurs encore à ce propos: « Ce principe, qui contrevenait à toutes les habitudes des ménagères, finit par triompher, quand celles-ci se furent rendu compte de la scrupuleuse exactitude qui présidait à l'établissement des empaquetages de la Migros » (4). Dans une modalité différente de la vente en prix ronds, la quantité est constante, mais le paquet contient, outre la marchandise, une ristourne en monnaie correspondant à la valeur du poids qu'il eût fallu ajouter à ce paquet en raison de la baisse des prix de l'article.

Pour achever de caractériser la même organisation de commerce de détail, nous nous arrêterons encore à quelques-uns de ses autres traits, bien qu'ils ne lui soient que plus ou moins particuliers ou même qu'ils n'aient pas persisté. L'innovation du nouveau genre d'entreprise a consisté, en partie, à faire circuler, d'après un horaire déterminé, des voitures offrant

(3) *Le commerce de détail des produits alimentaires en Suisse* (1^{er} fascicule), II^e publication de la Commission fédérale d'étude des prix. Berne, 1936.

(4) R. ELVIN, « La prospérité par l'action », *La Publicité*, avril 1936, p. 270.

des articles divers de la consommation courante. Le client se rendant à la voiture, et le vendeur ne se déplaçant plus vers l'acheteur, la voiture perdit peu à peu l'essentiel de son caractère de véhicule de colportage du type courant et devint ainsi un véritable « magasin ambulante ». A l'origine et aux termes du prospectus initial de propagande, l'idée dominante était de livrer aux ménages des marchandises achetées en gros et prises sur rail, et cela à l'aide de camions appropriés. La formule se résumait donc en « livraison directe du bateau ou de la fabrique, à la cuisine du consommateur, par l'intermédiaire du train et du camion ». Les marchandises étaient vendues emballées en quantités de 1 ou 2 kilogrammes. D'un autre côté, le nombre d'espèces des articles se limitait primitivement à six; il a augmenté dans la suite au point qu'il atteint aujourd'hui 250. A côté des espèces, il faut distinguer les « sortes ». Par espèces, on désigne les catégories générales telles que les pâtes alimentaires, les chocolats, etc. Les « sortes » représentent les différents types d'articles dans une même espèce. Au début, le nombre des « sortes » était de neuf. Les six premiers articles furent le sucre, les pâtes alimentaires, le café, le riz, le savon et la graisse de coco. Au début aussi, tout magasinage intermédiaire était évité. Achat et vente ont lieu comptant. Les prix sont des prix nets, sans ristourne d'aucune sorte. Des dispositifs matériels des camions facilitent la manutention de la marchandise. Celle-ci est placée sur des planchettes-tiroirs, de manière que ce qui n'est pas vendu un jour se trouve au premier rang, sur le côté-vente pour le lendemain. Aussi, d'autre part, la vérification du stock de chaque voiture, qui vaut environ 40.000 francs belges, se fait-elle, aux dires de *M. R. Picard*, en douze minutes. Chaque voiture ou camion n'exige qu'un employé, qui est à la fois chauffeur et vendeur. Des usages identiques ont été introduits par la même entreprise dans la vente des magasins sédentaires créés dans les villes à côté des magasins ambulants desservant les campagnes. On rapporte d'ailleurs que près des deux tiers du chiffre d'affaires global proviendrait des opérations de ces succursales sédentaires, fait à retenir pour sa tendance à la démonstration de la supériorité du commerce fixe sur la vente au colportage.

Les résultats ont été surprenants. En 1926, onze voitures étaient employées à la vente au détail selon la formule mi-gros. En 1934, quarante-quatre voitures y étaient utilisées avec cinquante et un itinéraires. Le rapport de la Commission fédérale d'étude des prix signale que le total des ventes dans l'ensemble des sociétés Migros (magasins et voitures) a passé de 2.795.000 francs en 1926 à 51.784.000 francs suisses en 1933. Ces chiffres ne donnent toutefois qu'une idée imparfaite de l'augmentation quantitative des ventes, car, dans l'intervalle, les prix ont fléchi dans une grande proportion. L'augmentation des ventes a donc été beaucoup plus forte en quantité qu'en valeur. Elle est certainement due principalement à la multiplication des entreprises et des magasins exploités sui-

vant la formule en question; mais l'augmentation du chiffre d'affaires par magasin montre cependant un accroissement d'activité, indépendamment de l'extension du rayon d'action primitif. Ainsi, par exemple, sur le territoire de la Migros zurichoise, le chiffre d'affaires annuel par magasin a passé de 233.540 fr. en 1927 à 557.996 francs suisses en 1933. D'un autre côté, la vente annuelle moyenne par camion en circulation a augmenté dans le même temps de 233.000 à 356.000 francs.

La rationalisation est poussée très loin dans l'organisation des entreprises de Migros. Sur l'ensemble de leur chiffre d'affaires, le total des frais généraux, amortissement compris, n'a atteint dans ces dernières années que 14 à 15 p. c. Cette proportion doit être tenue pour fort minime. Elle a été obtenue tout en assurant au personnel de ces entreprises des conditions avantageuses, dont témoigne le rapport officiel de la Commission fédérale de l'étude des prix. Le stock est très faible par rapport au chiffre d'affaires et il se renouvelle fréquemment. Grâce à ce renouvellement rapide et à la règle des ventes au comptant, le recours au crédit des banques est évité, malgré que le capital engagé dans les opérations soit faible. Par conséquent, les charges d'intérêts sur le stock et sur les crédits en banque sont évitées. Au contraire, selon les saisons, des intérêts créditeurs peuvent même être portés en compte. Par conséquent, aussi, possibilité de rémunérer à 6 p. c. le capital ne dépassant pas 1 million de francs et de doter les réserves, avec en 1932, par exemple, 42 millions de francs suisses de chiffre d'affaires, 3.820.000 francs de bénéfices bruts et seulement 191.290 francs de bénéfices nets.

Pour le public, la faible marge laissée entre les prix de gros et les prix de détail a signifié une baisse importante de ceux-ci. Voici, en substance, ce que rapporte d'essentiel à ce sujet le rapport officiel de la Commission fédérale de l'étude des prix. Celle-ci estime que les entreprises de Migros ont été un facteur décisif dans la baisse des prix de détail des produits alimentaires. C'est ce qu'a reconnu aussi, en termes formels, même le président de l'Union suisse des Négociants en gros en denrées coloniales en déclarant qu'à son avis l'adaptation des prix de détail suisses à la baisse de prix du marché mondial a été « hâtée par l'avènement de cette entreprise ». D'autre part, la même Commission n'a rien retenu des objections ou des griefs formulés à propos de l'organisation de vente Migros et fondés sur une prétendue infériorité de qualité des articles vendus à son intervention. Nous soulignerons enfin le fait que la population suisse a, en maintes circonstances, pris le parti de l'organisation de vente Migros lorsque celle-ci était incriminée par ses adversaires. Elle semble s'être rendue compte des très grands services que lui rendait cette organisation.

* * *

La plasticité manifestée dans la distribution n'apparaît pas seulement dans la structure des entre-

prises de commerce à quelque degré que ce soit. Elle se montre aussi dans les procédés mis en œuvre indépendamment de la nature de ces entreprises. Nous considérerons spécialement à ce point de vue le développement des achats en commun dans le commerce de détail. Dans divers pays, on a vu, depuis quelques années, des petits commerçants, notamment en matière d'articles d'alimentation, se grouper en sociétés d'achat en commun. Le but de ces sociétés — dont des exemples mériteraient d'être considérés de près en Belgique — est avant tout de sauvegarder la petite entreprise commerciale en lui assurant une puissance d'achat mieux organisée et d'un meilleur rendement. En même temps, leurs participants entendent favoriser leur clientèle et mériter la fidélité de leurs clients par leur action modératrice sur les prix et par un contrôle plus adéquat de la qualité des marchandises (5). Dans la forme comme aussi par leur fonctionnement, ces sociétés ressemblent beaucoup à des coopératives. Elles s'en défendent cependant, fait remarquer M. Picard. Les sociétés coopératives, comme l'on sait, doivent être ouvertes à tous. Aussi se constituent-elles sous la forme de sociétés à capital et à personnel variables. Elles doivent donner à tout adhérent le même nombre de voix dans les délibérations des assemblées, quel que soit le nombre de ses actions. Elles n'attribuent d'ordinaire au capital qu'un intérêt fixe et généralement modique. Leurs bénéfices, au lieu d'aller en totalité au capital, sont surtout répartis en « trop-perçus » entre les adhérents au prorata de l'importance des opérations de chacun d'eux envers la société.

Or, dans beaucoup de sociétés d'achat en commun, notamment en France, ces diverses conditions ne sont pas satisfaites. Généralement, leur organisation déroge à la fois au principe de la porte ouverte et à celui de l'égalité des voix. Par contre, le système de la ristourne des bénéfices au prorata des achats de chaque actionnaire est de règle. Dans l'expansion de ces sociétés d'achat en commun, on observe la constitution entre elles de fédérations destinées à renforcer leurs moyens d'action et à leur permettre d'obtenir de leurs fournisseurs des conditions plus avantageuses. Au service initial de l'achat en commun proprement dit, des sociétés constituées essentiellement dans ce but ont ajouté d'autres fonctions. Le développement de leurs interventions dans le crédit a déterminé certaines d'entre elles, notamment en Allemagne, à s'adjoindre une banque. Des mesures y ont aussi été prises en commun en vue de l'unification des procédés de vente des affiliés, de la systématisation de la publicité et d'économies diverses dans la gestion des entreprises individuelles, par exemple, par des économies rationnelles sur les stocks de marchandises.

Les sociétés d'achat en commun ne procèdent pas toujours en achetant d'avance les marchandises qu'elles répartissent entre les détaillants affiliés. Elles

peuvent aussi se borner à centraliser les commandes de ceux-ci. Elles les font exécuter par des grossistes ou elles les passent à des producteurs auxquels elles en règlent le montant en bloc et elles recouvrent ensuite ces avances sur leurs adhérents.

Le commerce de gros n'est pas resté indifférent au développement des sociétés d'achat en commun. Ses réactions ont été diverses. Dans certains cas, des grossistes ont craint que leur développement pût avoir pour conséquence dernière la disparition de l'échelon du commerce de gros dans l'ensemble de la structure de la distribution. Sous cette inspiration, ils ont cherché, comme en Hollande, à s'associer entre eux pour mieux tenir les détaillants sous leur dépendance. A cet effet, ils ont créé des marques spéciales pour lesquelles ils ont entrepris une publicité dont bénéficient indirectement les détaillants vendant leurs produits. A ceux de ces derniers qui s'engagent à ne vendre que leurs produits, ils accordent des prix de faveur.

Par ailleurs, des grossistes ont pu se féliciter de traiter avec des sociétés d'achat en commun en lesquelles ils se ménagent une clientèle étendue et fidèle. Ils y trouvent aussi l'avantage d'économies dans leurs opérations de recouvrement et de plus de facilités dans leur trésorerie.

L'organisation des achats en commun n'est pas une tâche aisée, surtout lorsque le but en est de mettre directement en rapport les détaillants avec les producteurs par-dessus les grossistes. On a souvent constaté que les frais généraux grevant les groupements de cette espèce compensaient les avantages pouvant apparemment résulter de l'élimination du grossiste et de l'économie de ses frais d'intervention dont il grève la marchandise vendue aux détaillants.

* * *

Il n'est pas de transformation, soit dans la structure du monde économique, soit dans les pratiques commerciales, qui n'entraîne, à côté de résultats conformes à l'intérêt général, des dommages pour certaines catégories d'intéressés. Plus grande est la souplesse dont témoigne l'organisation de la distribution et d'autant plus sensibles paraissent devoir être ces répercussions dommageables. Rien de plus naturel que les doléances entendues à ce sujet de la part de ceux qui s'en trouvent personnellement lésés. Dans la structure de la société, une place éminente revient aux entreprises individuelles et moyennes auxquelles appartiennent les entreprises de commerce de détail. Leur disparition serait néfaste; mais rien n'indique que telle doive être la conséquence des transformations survenant dans la structure et dans les méthodes de la distribution. La plasticité, dont nous avons souligné les témoignages, doit bénéficier aux entreprises individuelles du commerce de détail autant qu'à d'autres. Dans beaucoup de cas, des possibilités leur sont ménagées dans le sens de l'amélioration de leurs conditions de concurrence par l'adoption à leur profit de

(5) Cf. R. PICARD, *op. cit.*, chapitre III.

procédés imaginés par des entreprises de formes nouvelles. Des petits magasins atteints par la concurrence des magasins à prix unique ont souvent le loisir de tirer parti des mêmes méthodes qui avantagent leurs nouveaux concurrents. Des facilités leur sont offertes, à cet égard, par des groupements qui les approvisionnent des mêmes articles vendus dans les magasins à prix unique et qui leur permettent de les vendre à des conditions similaires. On cite à ce sujet l'exemple de la Confédération des détaillants de Nuremberg. De façon plus générale, des groupements pour les achats en commun peuvent aussi leur rendre de très grands services. L'Union d'achat en commun des épiciers suisses (*Usego*), citée par M. R. Picard, a réussi, notamment dans le commerce des légumes de conserve, à obtenir des fabricants des avantages qui ont permis à ses membres de lutter à

armes égales avec les nouvelles organisations de vente du type Migros. D'un autre côté, en ce qui concerne certains procédés de vente particuliers de celles-ci, de grandes entreprises de commerce de détail suisses et, par exemple, le *Konsumverein* de Zurich, se les sont appropriés avec succès.

Par-dessus tout, on n'oubliera jamais que les économies réalisées dans la distribution par les nouvelles formes de commerce de détail laissent aux consommateurs un surplus de pouvoir d'achat. Une large part de celui-ci revient aux commerçants-détaillants assez avisés et assez progressifs pour se conserver la clientèle même des entreprises concurrentes en ce qui concerne les multiples articles qu'elles ne mettent pas à leur disposition et qu'ils sont mieux en état de lui offrir en rapport avec ses besoins particuliers, ses goûts divers et son insatiable fantaisie.

L'EXPOSÉ GÉNÉRAL DU BUDGET POUR L'EXERCICE 1937

Le gouvernement a ponctuellement tenu l'engagement qu'il avait pris de soumettre au Parlement avant le 1^{er} octobre le budget des recettes et des dépenses pour l'exercice 1937.

Les commissions des finances de la Chambre et du Sénat ont entendu le 30 septembre une communication du Ministre des Finances résumant et commentant l'exposé général, dont le texte venait d'être distribué. La discussion des budgets pourra donc être entreprise dès la rentrée parlementaire et poursuivie normalement pour aboutir au vote avant la fin de l'année.

Tel qu'il est présenté, le budget est tout à fait satisfaisant et reflète les progrès énormes accomplis dans la voie du redressement financier et économique du pays. Non seulement il se présente en équilibre, mais il permet d'envisager le principe de dégrèvements fiscaux, notamment la réduction d'un quart de la contribution nationale de crise qui avait été établie en janvier 1933.

Ce premier dégrèvement dès à présent acquis s'élèvera à 150 millions, correspondant à une diminution de 25 p. c. sur le taux de cet impôt. Ce dégrèvement est de l'ordre de la diminution prévue en matière de dépenses pour le chômage.

En 1935 et en 1936, le gouvernement avait pu déjà réduire les contributions directes, foncières et d'enregistrement dans une mesure assez conséquente puisque, au total, ces réductions atteignaient 370 millions. Ainsi, en trois années, le pays a été déchargé de 520 millions de taxes et impôts.

Le Ministre des Finances, dans son commentaire aux commissions des finances parlementaires, tout en soulignant le progrès ainsi réalisé, ajoutait que ces dégrèvements ne reflètent qu'assez faiblement la portée réelle de l'amélioration de la situation budgétaire. Le budget, en effet, ne traduit qu'avec un retard assez considérable les heureux effets de la reprise économique générale, parce que, en période de conjoncture économique ascendante, la hausse des recettes de l'Etat subit un décalage par rapport à la hausse des dépenses. Car cette dernière se manifeste immédiatement, tandis qu'une grande partie des impôts est perçue avec un retard d'une année et plus sur le moment où les ressources ont été acquises par les contribuables.

Aux dégrèvements ainsi définitivement acquis, le gouvernement pense pouvoir être amené à en proposer d'autres, exceptionnels, si des recettes nouvelles étaient mises à sa disposition par suite de l'adoption de projets à l'étude, en corrélation avec les vœux émis par les commissions d'enquête sur les causes de la

dévaluation. Ces commissions se sont prononcées en faveur de l'établissement d'un impôt spécial sur les bénéfices de la spéculation contre le franc, réalisés en 1935. La recette exceptionnelle fournie par cette taxe serait affectée à l'allègement des impôts grevant les affaires.

Enfin la dévaluation monétaire en France, aux Pays-Bas et en Suisse réduira les charges de la dette extérieure du fait des frais de change diminués pour le service de certains emprunts placés dans ces pays, ainsi que pour quelques autres dettes étrangères, moins importantes, comme le remboursement des frais d'internement de soldats en Hollande, pendant la guerre, des redevances pour l'entretien du canal de Terneuzen, etc. On pense que la réduction des dépenses du Trésor serait de ce fait d'environ 100 millions.

Une autre caractéristique du budget de 1937 est l'effort vigoureux de compression des dépenses qui a été fait. Cet effort a porté surtout sur les dépenses administratives proprement dites.

Soulignons aussi, comme un des traits les plus saillants du budget, que les prévisions pour l'indemnisation des chômeurs ont été portées à 500 millions en 1937 au lieu de 650 millions en 1936, 806 millions en 1935 et 964 millions en 1934.

* * *

Mentionnons d'abord, avant d'examiner le budget plus en détail, une modification introduite dans le mode de présentation.

Le budget de la dette publique comportait autrefois, en plus des charges de la dette proprement dite, les charges des pensions d'ancienneté et depuis quelques années, celles des pensions de guerre.

Voulant dégager aussi clairement que possible les résultats découlant quant aux charges de la dette, de l'action entreprise par le gouvernement en vue de leur réduction, il a été décidé de créer un budget séparé pour la dette proprement dite et un budget des pensions, dressé de la même manière que le budget extraordinaire, c'est-à-dire comportant une série de chapitres, dont chacun groupe les crédits de pension encore incorporés aux budgets des divers départements. « Chacun des ministres intéressés, dit l'Exposé général, reste ainsi, comme cela se pratique pour le budget extraordinaire, l'ordonnateur des dépenses qu'il gère actuellement. Le chapitre « Pensions », du Budget de la Dette publique se trouve transféré à ce budget nouveau sous un chapitre intitulé « Ministère des Finances ». Du point de vue technique, ce système n'offre pas d'inconvénients. Du point de vue écono-

mique et financier, il a l'avantage de faire apparaître clairement d'un coup la charge totale des pensions dont le service incombe au Trésor. »

* * *

L'Exposé général s'attarde, tout d'abord, quelque peu à examiner les résultats des deux exercices antérieurs.

Pour 1935, le budget a été clôturé le 30 septembre 1936. Le tableau I en fournit les données essentielles.

TABLEAU I.

Le budget pour l'exercice 1935.

(En milliers de francs.)

A. — Recettes.	
Contributions	2.610.000
Douanes et Accises	2.790.000
Enregistrement	2.935.000
Total des impôts...	8.335.000
Péages	438.055
Capitaux et revenus	565.279 (1)
Remboursements	350.724
Recettes exceptionnelles	1.255
Recettes compensatoires	279.642
Réparations	54.068
Total des recettes...	10.024.023
B. — Dépenses.	
Dette publique	3.837.660 (2)
Dotations	41.471
Justice	272.024
Affaires étrangères et Commerce extérieur	78.449
Intérieur	85.542
Instruction publique	980.517
Agriculture et Classes moyennes	38.801
Travaux publics	212.254
Affaires économiques	36.657
Travail et Prévoyance sociale	1.547.713
Colonies	183.516
Défense Nationale	786.604
Gendarmerie	118.605
Finances	353.486
Transports	149.686
P. T. T.	326.413
Non-Valeurs et Remboursements	1.048.797
Total des dépenses ...	10.098.195
Balance.	
Recettes	10.024.023
Dépenses	10.098.195
Mali...	74.172

Le déficit est donc de 74 millions. Au moment où ce budget avait été soumis au Parlement, il présentait un mali de 60 millions. En cours d'exercice, le déficit escompté grandit considérablement. Les conséquences de la dévaluation, — notamment la plus-value comptable de l'or encore en possession de la Trésorerie, —

(1) Y compris fr. 322.198.647,30, produit de la réévaluation de l'encaisse-or détenue par le Trésor au 31 mars 1935, et s'élevant à fr. 966.590.596,70.

(2) Y compris 84 millions représentant la perte de change affectée au remboursement de 15 millions de florins de Bons du Trésor placés en Hollande.

de la conversion des rentes et de la résorption graduelle du chômage ont ramené le déficit à un montant infime, représentant à peine 3/4 p. c. du montant global du budget.

Quant au budget de 1936, qui sera clôturé le 31 juillet 1937 seulement, on ne peut encore en supputer les résultats exacts. La situation provisoire, telle qu'elle est établie actuellement est reproduite au tableau II.

TABLEAU II.

Le budget pour l'exercice 1936.

(En milliers de francs.)

Recettes.		
Impôts {	Contributions directes	2.987.500
	Douanes et accises	2.807.043
	Enregistrement	3.095.000
Total des impôts ...		8.889.543
Péages		440.000
Capitaux et revenus		361.392 (1)
Remboursements		467.819
Dépenses exceptionnelles		1.500
Recettes compensatoires		279.635
Réparations		102.750
Total des recettes...		10.542.639
Dépenses.		
Dette publique		4.203.690 (2)
Dotations		45.683
Justice		291.223
Affaires Etrangères et Commerce extérieur		91.651
Intérieur		101.592
Instruction publique		1.142.591
Agriculture		46.052
Travaux publics et Résorption chômage		245.116
Affaires Economiques		31.363
Travail et Prévoyance sociale		1.505.842
Colonies		170.250
Défense Nationale		948.485
Gendarmerie		134.609
Finances		378.226
Transports		160.761
Postes, Télégraphes et Téléphones ...		352.916
Non-Valeurs et Remboursements		1.033.640
Total des dépenses...		10.883.690
Balance.		
Recettes		10.542.639
Dépenses		10.883.690
Mali...		341.051

Le Ministre des Finances estime qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter à ce mali de 341 millions attendu « qu'il est la résultante d'opérations de Trésorerie affectant le compte budgétaire, mais ne démentant en rien les prévisions traduites dans le projet de budget ».

Les opérations de Trésorerie auxquelles il est fait allusion sont tout d'abord le remboursement partiel de l'emprunt Mendelssohn, qui nous inflige une perte

(1) Y compris 47.076.000 francs, supplément au produit de la réévaluation de l'encaisse-or détenue par le Trésor au 31 mars 1935.

(2) Y compris 337 millions représentant la perte de change sur remboursement des bons Mendelssohn et 64 millions représentant le solde des comptes de la guerre en Afrique, à liquider par le Trésor à la Colonie.

de change, et l'apurement d'un compte concernant les charges de guerre en Afrique.

Aussi bien peut-on croire que, tout comme le budget de 1935, clôturé dans des conditions beaucoup plus favorables qu'on ne l'avait espéré, le budget de 1936 bénéficiera dans les mois à venir de plus-values de recettes et d'annulations de crédits qui résorberont largement le déficit actuellement arbitré.

* * *

Le budget pour l'exercice 1937 prévoit pour 10 milliards 737 millions de recettes contre 10.566 millions de dépenses, ce qui laisse un boni de 171 millions. Cette somme sera consacrée pour sa plus large part, comme nous l'avons dit plus haut, à un premier dégrèvement de la contribution nationale de crise.

Très-justement, l'Exposé général insiste sur le fait que c'est la première fois depuis de longues années que le budget accuse un boni permettant de promouvoir une politique d'allègement des charges fiscales.

« Après les exercices nettement déficitaires qui précédèrent 1933, le budget de cette dernière année réussit à être exécuté en parfait équilibre.

» Les résultats des budgets de 1934 et 1935 ne s'éloignent guère non plus de ce point précis d'équilibre. La balance des recettes et des dépenses de l'exercice 1936 est, à son tour, nettement favorable.

» L'exercice 1937 est appelé à consolider cette situation encourageante en assurant l'assainissement définitif des finances publiques et en réservant au contribuable le bénéfice des résultats positifs enregistrés par la politique de redressement et d'expansion économique inaugurée fin mars 1935. »

Les recettes.

Le tableau III donne les évaluations de recettes pour l'exercice 1937 et la comparaison avec les propositions formulées pour 1936 et le rendement probable des recettes supposées pour cet exercice.

TABLEAU III.

LES RECETTES.

A. — COMPARAISON ENTRE LES PROPOSITIONS BUDGETAIRES FORMULEES POUR 1936, LE RENDEMENT PROBABLE DES RECETTES SUPPOSEES ET LES EVALUATIONS POUR L'EXERCICE 1937. (En milliers de francs.)

DÉSIGNATION DES PRODUITS	EXERCICE 1936		EXERCICE 1937
	Budget voté	Recettes probables à la clôture de l'exercice	Prévisions budgétaires
I. — RECETTES ORDINAIRES.			
A. — IMPÔTS.			
1 ^o Contributions directes :			
Impôts cédulaires { Contribution foncière	366.0	358.5	360.0
{ Taxe mobilière	552.5	707.5	700.0
{ Taxe professionnelle	562.5	475.0	575.0
Impôt complémentaire personnel.....	217.500	187.500	225.000
Contribution nationale de crise	600.000	585.000	650.000
Taxe spéciale sur le droit de chasse, de pêche ou de tanderie....	1.500	1.500	1.500
Taxe sur les véhicules automobiles	155.000	157.500	165.000
Taxe sur les spectacles ou divertissements.....	40.000	45.000	45.000
Taxe sur les jeux et paris	40.000	60.000	60.000
Taxe d'ouverture sur les débits de boissons fermentées ou spiritueuses	30.000	30.000	30.000
Recettes diverses	482.500	380.000	305.000
Total des contributions directes : (1 ^o)...	3.047.500	2.987.500	3.116.500
2 ^o Douanes et accises :			
Droits de douane et de statistique.....	1.480.000	1.515.000	1.531.000
Accises et taxes spéciales de consommation.....	1.287.300	1.275.000	1.273.100
Solde éventuel sur les recettes communes avec le Grand-Duché de Luxembourg (droit d'accises sur les alcools)	10.000	10.000	2.500
Taxes et produits divers	7.043	7.043	8.157
Total des douanes et accises : (2 ^o)...	2.784.343	2.807.043	2.814.757
3 ^o Enregistrement :			
Enregistrement et transcription	570.000	470.000	485.000
Successions	224.000	220.000	206.000
Timbres et taxes assimilées au timbre	2.244.000	2.365.000	2.515.000
Autres produits	42.150	40.000	40.000
Total de l'enregistrement, etc. : (3 ^o)...	3.080.150	3.095.000	3.246.000
TOTAL DES IMPÔTS : A (1 ^o +2 ^o +3 ^o)...	8.911.993	8.889.543	9.177.257
B. — PÉAGES (Total)	419.901	440.000	447.248

DÉSIGNATION DES PRODUITS	EXERCICE 1936		EXERCICE 1937
	Budget voté	Recettes probables à la clôture de l'exercice	Prévisions budgétaires
<i>C. — CAPITAUX ET REVENUS.</i>			
Domaines (valeurs capitales)	12.000	11.500	12.000
Forêts	10.000	10.450	11.500
Produits divers et accidentels	23.000	20.750	22.000
Revenus des domaines	22.000	22.000	19.000
Produit brut de la taxe sur les appareils récepteurs de radio-diffusion	44.100	49.000	52.500
Produits de la régie du <i>Moniteur</i>	10.000	10.000	10.700
Part de l'État dans les bénéfices de la Banque Nationale	11.600	11.600	11.600
Revenus de l'avoir de l'Office de la Petite Épargne	14.000	11.100	11.850
Produit du placement des Fonds disponibles du Trésor	17.000	1.500	1.500
Droits sur les autorisations d'importation de combustibles	40.000	38.000	40.000
Opérations de la Commission Belgo-Luxembourgeoise (licences d'importation)	—	50.000	62.000
Intérêts des obligations de l'État belge acquises par le fonds de régularisation du marché des rentes	25.000	10.000	10.000
Produit des fonds de cautionnements	8.150	8.540	10.600
Produit de la réévaluation des avoirs-or du Trésor	—	47.076	—
Autres recettes	51.792	59.876	55.421
TOTAL DES CAPITAUX ET REVENUS : C...	288.642	361.392	330.671
<i>D. — REMBOURSEMENTS.</i>			
Remboursement par les communes de leur quote-part dans les non-valeurs des contributions	7.500	15.000	15.000
Recettes relatives aux pensions de retraite et de survie	—	—	67.215
Frais de perception des revenus provinciaux et communaux	28.150	28.150	24.500
Recouvrement d'avances faites par divers départements	10.000	8.650	10.000
Remboursement des dépenses faites pour compte d'autres administrations (O. C. I.)	25.095	25.095	25.000
Remboursement des dépenses faites pour compte d'autres administrations (Postes)	17.684	17.684	17.678
Recettes diverses et accidentelles	106.000	97.750	35.000
Annuité de la Société Nationale des Habitations à bon marché	25.734	25.734	26.448
Versements à effectuer par l'A. N. I. C.	13.500	13.500	13.500
Intérêts compris dans les annuités souscrites par le Département des Colonies	11.500	9.864	9.560
Intérêts des obligations à 6 % de l'A. N. I. C.	33.416	26.000	—
Intérêts de la dotation de l'Office des Interventions de Crise	—	—	40.000
Fonds récupérés en matière de chômage	143.550	140.300	118.000
Autres remboursements	63.313	60.092	41.657
TOTAL DES REMBOURSEMENTS : D...	485.442	467.819	443.558
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES (A+B+C+D) I...	10.105.978	10.158.754	10.398.734
RECETTES EXCEPTIONNELLES (TOTAL) : II...	750	1.500	50
<i>III. — RECETTES COMPENSATOIRES.</i>			
Part de la régie des Téléphones et Télégraphes dans les charges de la Dette	81.767	81.767	81.767
Produit de la réserve de remboursement de l'emprunt 6 ½ % de 30.000.000 de dollars	11.000	11.000	10.000
Charge de la S. N. C. F. B. pour intérêt de ses actions	20.582	21.564	30.000
Convention des marks	48.225	90.825	60.000
Part de la Colonie dans les charges de l'emprunt à lots de 1 milliard 5 % 1932	18.911	18.910	18.496
Part de la Colonie dans les charges de l'emprunt extérieur 5 ½ % 1932	34.527	34.527	34.527
Dividende fixe alloué aux actions privilégiées de la S. N. C. F. B. (2 ^e tranche)	21.050	21.042	—
TOTAL DES RECETTES COMPENSATOIRES : III...	236.062	279.635	234.790
<i>IV. — RECETTES DE RÉPARATION.</i>			
Produits divers de réparation (Accord Tardieu-Jaspar)	50.000	48.250	50.000
Produit des titres à émettre	27.000	27.000	30.000
Produit de la liquidation des biens allemands sous séquestre	—	—	15.000
Autres recettes de réparation	9.600	27.500	7.850
TOTAL DES RECETTES DE RÉPARATION : IV...	86.600	102.750	102.850
TOTAL DES VOIES ET MOYENS (I+II+III+IV)...	10.429.390	10.542.639	10.736.424

Les recettes d'impôts directs atteignent 3.116.500 fr. pour 1937, en augmentation de 69 millions de francs sur les propositions budgétaires faites pour 1936. Le produit de la contribution foncière (en raison de la réduction de 2 p. c. du taux de l'impôt) et les recettes diverses sont seuls estimés devoir être en régression, tandis que les autres impôts auront un rendement certainement accru du fait de l'amélioration de la situation économique.

Les droits de douane et de statistique intervenaient pour 1.480 millions en 1936, mais les recettes réalisées permettent de dire que ce montant sera dépassé. La recette moyenne par mois depuis mai 1935 à juillet 1936, abstraction faite du mois de juin qui fut marqué par des grèves, a été de 127.600.000 francs. Tenant compte de la grande régularité constatée dans la perception de cet impôt pendant la période écoulée, l'estimation en hausse de 51 millions paraît tout à fait normale.

La perception des droits d'accise depuis la dévaluation a accusé sur les prévisions tantôt des plus-values et tantôt des moins-values qui se balancent à peu près, en sorte qu'il est logique de maintenir pour 1937 une prévision de recettes à peu près identique à celle de l'année précédente.

Quant aux droits d'enregistrement, de succession et de timbre, si les prévisions globales sont très approchées de celles fixées au budget des Voies et Moyens de 1936, on constate cependant que pour les droits d'enregistrement on s'attend à une moins-value de 85 millions, justifiée en majeure partie par le fait que depuis le début de 1936 un certain ralentissement s'est manifesté dans les transactions immobilières. Les droits de succession s'inscrivent à 206 millions contre 224 millions, c'est-à-dire à peu près au même montant,

tandis que l'allure des recettes pendant les derniers mois écoulés permet d'espérer une plus-value de recettes pour les droits de timbre, plus-value assez substantielle pour compenser, et au delà, le moindre rendement des droits d'enregistrement et de succession.

Nous ne nous arrêtons guère à l'analyse des autres recettes — péages, capitaux et revenus, remboursements, recettes compensatoires, exceptionnelles et de réparation — qui ne représentent guère plus, toutes ensemble, qu'un septième du total des Voies et Moyens. Signalons cependant au titre des « remboursements » une réduction de 71 millions, ramenant ce poste de 106 millions en 1936 à 35 millions en 1937. C'est qu'en 1936, outre les recettes annuelles normales de la rubrique en question, on supputait une rentrée exceptionnelle résultant du retrait de la circulation de différents types de monnaies et de l'attribution au Trésor de l'avoir de certaines caisses de pensions dissoutes.

Dans les recettes compensatoires il est intéressant de noter la prévision d'une plus-value de 11 millions 775.000 francs à l'article indiquant les recettes à provenir de la Convention des marks. L'Exposé général justifie cette prévision ainsi : « L'application, dans les conditions actuelles, de l'accord des marks et de l'accord de clearing avec l'Allemagne, permet d'escompter cette augmentation. »

Les dépenses.

En regard de ces recettes, les dépenses, nous l'avons dit, s'élèvent à 10.566 millions de francs. Le tableau IV établit la comparaison avec les crédits votés pour 1936.

TABLEAU IV.

COMPARAISON ENTRE LES CREDITS VOTES POUR 1936 ET CEUX PROPOSES POUR 1937.

BUDGETS	Crédits votés pour 1936	Crédits sollicités pour 1937	DIFFÉRENCES		Modifications de crédits provenant de la non-inscription au Budget de 1937 de la participation des agents à la constitution de pensions de veuves et d'orphelins	Différences réelles
			En plus	En moins		
Dettes publiques	2.375.434.740,23	2.443.217.042,22	67.783.201,99	—	—	+ 67.783.201,99
Pensions	2.169.824.585,—	2.344.814.129,—	174.989.544,—	—	—124.298.790,—	+ 50.690.754,—
Dotations	45.483.775,—	46.927.321,—	1.443.546,—	—	+ 460.007,—	+ 1.903.553,—
Justice	279.264.586,85	280.147.254,85	882.668,—	—	+ 7.113.766,—	+ 7.996.434,—
Affaires étrangères et Commerce extérieur	91.199.351,25	91.427.758,25	228.407,—	—	+ 1.242.237,—	+ 1.470.644,—
Intérieur	62.078.451,—	59.300.834,—	—	2.777.617,—	+ 1.464.121,—	— 1.313.496,—
Santé publique	44.288.604,66	54.478.376,—	10.189.771,34	—	+ 352.927,—	+ 10.542.698,34
Instruction publique	1.120.697.316,—	1.052.713.330,—	—	67.983.986,—	+ 41.687.142,—	— 26.296.844,—
Agriculture	44.683.262,—	46.372.387,—	1.689.125,—	—	+ 1.384.651,—	+ 3.073.776,—
Travaux publics et Résorption du Chômage	254.230.362,—	259.280.069,—	5.049.707,—	—	+ 3.349.076,—	+ 8.398.783,—
Affaires économiques	30.917.036,—	38.275.639,—	7.358.603,—	—	+ 804.834,—	+ 8.163.437,—
Travail et Prévoyance sociale	852.212.818,—	734.689.843,—	—	117.522.975,—	+ 928.644,—	—116.594.331,—
Colonies	169.998.986,—	90.716.255,—	—	79.282.731,—	+ 585.280,—	— 78.697.442,—
Défense nationale	893.045.143,—	885.924.259,—	—	7.120.884,—	+ 23.732.865,—	+ 16.611.971,—
Gendarmerie	124.264.531,—	135.536.727,—	11.272.196,—	—	+ 6.766.565,—	+ 18.038.761,—
Finances	370.915.417,—	375.848.697,—	4.933.280,—	—	+ 16.296.598,—	+ 21.229.878,—
Transports	157.415.144,—	167.436.112,—	10.020.968,—	—	+ 2.614.230,—	+ 12.635.198,—
P. T. T.	345.024.764,—	351.061.760,—	6.036.936,—	—	+ 15.515.848,—	+ 21.552.784,—
Non- Valeurs et Remboursements	1.033.640.200,—	1.107.400.100,—	73.759.900,—	—	—	+ 73.759.900,—
TOTAUX	10.464.619.072,99	10.565.568.733,32	375.637.853,33	274.688.193,—	—	+100.949.660,33
			+ 100.949.660,33			

Le budget de la dette publique s'inscrit pour près d'un quart de l'ensemble des dépenses. Le service de l'intérêt et de l'amortissement porte sur un capital qui s'élevait au 31 août à 55.799 millions de francs (1). La dette intérieure intervient dans ce total pour un montant de 33.441 millions et la dette extérieure pour 22.358 millions.

En onze mois, les modifications suivantes se sont produites dans le capital de la dette.

TABLEAU V.

(En millions de francs.)

NATURE DES DETTES	SITUATION AU		COMPARAISON	
	30 sept. 1935 (1)	31 août 1936 (1)	Augmen- tations	Dimi- nutions
I. Dettes intérieures :				
a) Consolidée	31.592	32.010	418	—
b) A moyen terme	1.431	1.431	—	—
c) Flottante (1).....	—	—	—	—
	33.023	33.441	418	—
II. Dettes extérieures :				
a) Consolidée	20.955	21.453	498	—
b) Flottante	1.202	905	—	297
	22.157	22.358	498	297
	55.180	55.799	916	297
Augmentation ...			619	

(1) Non compris les avoirs des particuliers en compte-chèques postaux, ni la dotation des combattants.

La dette consolidée intérieure, réduite de 88 millions par le jeu normal des amortissements contractuels, a, par contre, augmenté de 506 millions par l'émission d'obligations de la Dette unifiée : 46 millions délivrés en paiement d'indemnités de dommages de guerre et 360 millions émis en vertu de l'arrêté royal du 21 août 1936 qui autorisait le Ministre des Finances à négocier directement sur le marché une nouvelle tranche d'un milliard maximum de Dette unifiée. Par solde, l'augmentation de la dette consolidée est donc de 418 millions de francs.

La dette à moyen terme intérieure est restée inchangée. On sait d'autre part qu'il n'existe pas de dette flottante intérieure.

Quant à la dette extérieure, qui est évaluée en francs belges à 22.358 millions, elle sera allégée, comme nous avons eu l'occasion de le dire déjà, par le fait de la dévaluation en France, aux Pays-Bas et en Suisse. La diminution sera de l'ordre de 1 1/2 milliard au minimum.

En monnaies étrangères, la dette consolidée extérieure a présenté les fluctuations indiquées au tableau VI.

(1) On trouvera à la fin de cet exposé un tableau détaillé de la Dette publique belge, arrêté au 31 août 1936.

TABLEAU VI.

(En milliers de francs.)

NATURE DES DETTES	SITUATION AU		COMPARAISON	
	30 sept. 1935	31 août 1936	Émissions	Rembourse- ments ou conversion
I. — Dettes envers des Gouvernements étrangers :				
États-Unis (dollars).....	400.680	400.680	—	—
Angleterre (£)	9.000	9.000	—	—
Pays-Bas (Fl. P.-B.)	10.375	6.379	—	3.996
II. — Autres dettes :				
Dollars	45.513	44.524	—	989
Livres sterling	10.006	13.174	8.600	5.432
Francs français	1.815.460	1.779.365	—	36.095
Florins Pays-Bas	45.000	45.000	—	—
Francs suisses	28.828	28.808	—	20
Couronnes suédoises.....	8.266	22.779	20.000	5.487

Les augmentations qui s'élèvent à 1.500 millions proviennent : 1° de l'émission de l'emprunt extérieur de conversion 4 p. c. de 1936 en Angleterre et en Suède, soit 8.600.000 livres sterling d'une part et 20 millions de couronnes d'autre part ; 2° de la hausse des changes.

Par contre, la conversion des tranches anglaises et suédoises de l'emprunt de stabilisation et les amortissements effectués sur d'autres dettes entraînent une réduction globale d'un peu plus d'un milliard, ramenant l'accroissement de la dette extérieure consolidée à un demi-milliard environ.

La dette flottante extérieure, constituée uniquement par le capital de 45 millions de florins de bons du Trésor 4 p. c. restant en circulation sur les 75 millions placés en Hollande en 1934, sera vraisemblablement remboursée dans le courant du quatrième trimestre de 1936 ainsi que le solde de l'emprunt 7 p. c. de stabilisation 1926 qui comporte encore en capital 2 millions 651.400 livres sterling, 12.656.000 dollars, 28 millions 808.000 francs suisses et 2.779.000 couronnes suédoises.

La charge de la dette est en augmentation de 67 millions 783.000 francs par rapport à l'exercice dernier. Les principales causes en sont exposées ci-après :

A. — DETTE INTÉRIEURE.

Augment. Diminut.

1° Augmentation de la charge de la Dette unifiée 4 p. c., 1 ^{re} série, l'exercice 1936 ne supportant que la charge du 15 mai 1935 au 1 ^{er} février 1936, soit 9 mois 1/2 au lieu d'une année en 1937	milliers de francs.	99.598	»
2° Inscription au Budget de la première annuité d'amortissement des actions privilégiées de la Société nationale des Chemins de fer belges.....		77.000	»
3° Réduction, par suite de la conversion, de la charge d'intérêt de l'Emprunt à lots 1932 et de la deuxième tranche d'actions privilégiées de la Société nationale des Chemins de fer belges			» 2.428

4° Suppression de l'allocation spéciale afférente aux obligations quinquennales 6 p. c., par suite de la conversion	»	1.235
5° Réduction du crédit postulé pour le service des émissions nouvelles résultant de l'utilisation des crédits qui deviendront disponibles par suite de la conversion ou de l'aménagement d'emprunts émis à l'étranger	»	42.500
6° Modifications peu importantes dans les crédits postulés pour diverses dettes	»	251

B. — DETTES INDIRECTES ET ANNUITÉS DIVERSES.

1° Augmentation résultant de la liquidation des arriérés dus pour la période de 1927 à 1935 aux communes dont les dommages indirects de guerre seront fixés à la fin de 1936...	27.400	»
2° Réduction de la charge de l'Emprunt 6 p. c. du Gouvernement graduel corrélatif au remboursement anticipatif de cet emprunt au 1 ^{er} juin 1937	»	5.344
3° Subside au Fonds des Combattants	»	5.500
4° Modifications dans les crédits postulés pour le service des émissions de diverses sociétés avec participation de l'Etat, et dont la balance se traduit par une augmentation de	1.775	»

C. — DETTES EXTÉRIEURES.

1° Suppression de crédit corrélatif au remboursement anticipatif au 1 ^{er} novembre 1936 de l'Emprunt 7 p. c. de Stabilisation	»	163.944
2° Charge de l'Emprunt 4 p. c. de Conversion 1936 de 8.600.000 £.....	70.004	»
3° Charge de l'Emprunt 4 p. c. de Conversion 1936 de 20.000.000 Kr.....	9.792	»
4° Augmentation du crédit postulé pour la Dette 3 p. c., 4 ^e série, à raison de la hausse de la livre sterling	2.020	»
5° Réinscription au Budget de la dotation d'amortissement de l'Emprunt 6 1/2 p. c. de 30 millions de dollars...	3.267	»
6° Réduction des charges d'intérêt des emprunts émis en France et des Emprunts 6 p. c. et 7 p. c. émis aux Etats-Unis, et résultant du jeu de l'amortissement	»	1.471
7° Diminution des frais du service des dettes extérieures	»	2.100

D. — CAUTIONNEMENTS ET CONSIGNATIONS.

Augmentation des intérêts à payer, corrélatif à l'accroissement du nombre et du montant des cautionnements constitués en application des nouvelles dispositions légales	1.700	»
---	-------	---

Milliers de francs... 292.556 224.773

Balance : AUGMENTATION milliers de fr. 67.783

« Cette augmentation des charges de la Dette publique par rapport à 1936 est cependant plus apparente que réelle, puisqu'elle comporte pour 176 millions 598.000 francs de postes (paiement d'intérêts de la

dette unifiée 4 p. c., première série, et première annuité d'amortissement des actions privilégiées du chemin de fer) qui ne devaient pas figurer au Budget de 1936. »

Les budgets d'administration comprennent les dépenses de personnel et de matériel, les subsides et subventions, les dotations, les dépenses de prévoyance sociale, d'assistance judiciaire, de bienfaisance et d'hygiène, les pensions, les travaux de réfection et d'entretien. Ces dépenses s'établissent comme suit en comparaison avec les deux exercices précédents :

	1935	1936	1937
	(En millions de fr.)		
Dépenses de personnel	2.326	2.490	2.510
Dépenses de matériel	694	775	775
Subsides et subventions	396	407	343
Dotations	45	45	47
Dépenses de prévoyance sociale, etc.	902	935	821
Pensions	2.044	2.172	2.347
Travaux de réfection et d'entretien.	173	261	196
Total général par exercice.....	6.580	7.085	7.039

La légère augmentation des dépenses de personnel est justifiée comme suit dans l'Exposé général : « Les dépenses de personnel, c'est-à-dire la charge des rétributions des agents de l'Etat — appointés et salariés, permanents et temporaires — dépassent dans l'ensemble pour 1937, celles de 1936, de 20 millions, sur un total de 2.500 millions. En réalité, l'augmentation des charges budgétaires est plus considérable, elle s'élève à plus ou moins 80 millions. Il y a lieu de remarquer, en effet, que le budget de 1937 comporte uniquement des crédits destinés à couvrir le montant net des rétributions (94 p. c.) et que, par contre, le budget de 1936 ne comprend pas la surcharge de plus ou moins 65 millions correspondant pendant deux trimestres à la majoration des traitements à concurrence de 5 p. c.

» Ces deux éléments, qui agissent en sens opposé sur les résultats de la comparaison entre les crédits de personnel et qui se neutralisent en partie, ont donné lieu, pour éviter toute confusion, à des évaluations précises en tête des notes justificatives annexées à chacun des budgets administratifs. »

Il est évident que la hausse des prix peut jouer ici un rôle d'une certaine importance si elle s'accroît.

Parmi les réductions qui ont permis de diminuer les crédits affectés aux subsides et subventions, il y a lieu de retenir celle qui touche l'intervention du Trésor public en faveur de la Colonie, ramenée de 159 à 80 millions. Cette réduction a pu être opérée à la faveur, d'une part, du redressement rapide de l'économie du Congo belge et, d'autre part, de la conversion des dettes coloniales.

Les dépenses de prévoyance sociale sont ramenées de 935 millions à 821 millions, soit une diminution de plus de 12 p. c. C'est à la réduction très sensible du nombre de chômeurs secourus que l'on doit ce progrès. La diminution des charges sociales eût pu être plus marquée encore. Mais le gouvernement a entendu profiter des circonstances pour accentuer le soutien que

dans l'ordre social il n'a cessé d'accorder à certaines œuvres d'intérêt général, telles l'Œuvre de l'Enfance, l'Œuvre des Invalides, celle des Orphelins du Travail, les Estropiés et Mutilés. L'application de la loi récente sur les allocations familiales exigera aussi une dépense complémentaire d'environ 14 millions.

Les pensions qui n'absorbent pas loin d'un quart des crédits alloués à l'ensemble du budget ordinaire, s'inscrivent en augmentation de 175 millions, principalement du fait de l'inscription, pour la première fois, au budget, des crédits nécessaires à la liquidation des pensions de veuves et des orphelins dont le Trésor doit supporter dorénavant la charge en vertu de l'arrêté royal du 27 décembre 1935.

Tirant les conclusions de l'Exposé général que nous venons de résumer, le Ministre des Finances estime que le redressement économique est arrivé à un stade où, du point de vue budgétaire, les revenus publics sont appelés à croître désormais, selon toute vraisemblance, plus rapidement que les dépenses. Il trouve la démonstration de cette prévision dans la comparaison entre les masses budgétaires extraites du budget de 1936 et les masses correspondantes empruntées au budget de 1937, comparaison qu'il présente et commente comme suit :

RECETTES.

(En millions de francs.)

	1936	1937
1. Masse influencée vers la baisse.		
Recettes de contingentement	320	227
	320	227
2. Masse pratiquement non influencée.		
Impôt foncier	366	360
Autres impôts directs (cinémas, automobiles, jeux et paris, arriérés, etc.)	472	482
Douanes et Accises	2.784	2.815
Droits divers d'enregistrement (amendes, contraventions, droits de greffe, etc.)	42	40
Péages	420	447
Capitaux et revenus	249	228
Remboursements	482	443
Recettes compensatoires	236	235
Recettes de réparation	87	103
	5.138	5.153
3. Masses influencées vers la hausse.		
<i>a) Rapidement :</i>		
Enregistrement et transcription	570	485
Timbre et taxe de transmission	2.244	2.515
Taxe professionnelle	563	575
	3.377	3.575
<i>b) A plus longue échéance :</i>		
Impôt complémentaire personnel	218	225
Taxe mobilière	552	700
Contribution nationale de crise	600	650
Successions	224	206
	1.594	1.781
Total général	10.429	10.736

DEPENSES.

(En millions de francs.)

	1936	1937
1. Masse influencée vers la baisse.		
Subvention à la Colonie	159	80
Chômage	650	500
Non-Valeurs et Remboursements (contre-partie des recettes de contingentement)	102	102
	911	682
2. Masse pratiquement non influencée.		
Dette publique proprement dite	2.345	2.419
Liste civile	14	14
Non-Valeurs et Remboursements	732	754
Office de la Navigation	13	13
	3.104	3.200
3. Masses influencées vers la hausse.		
<i>a) Rapidement :</i>		
Personnel	2.490	2.511
Matériel	775	775
Dotations (à l'exclusion de la Liste civile)	31	33
Subventions à l'enseignement (personnel et matériel)	124	128
Pensions	2.172	2.347
Travaux d'entretien (main-d'œuvre et matériaux)	191	196
Achats effectués en Allemagne	70	53
Entretien des indigents, etc.	54	53
Non-Valeurs et Remboursements (Taxe professionnelle)	90	96
	5.997	6.139
<i>b) A plus longue échéance :</i>		
Subventions	107	122
Dépenses de prévoyance sociale, etc.	231	267
Non-Valeurs et Remboursements (Taxe mobilière)	110	155
	448	544
Total général	10.460	10.565

RECAPITULATION.

	1936		1937	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
(En millions de francs)				
Masse influencée vers la baisse	320	911	227	682
Masse pratiquement non influencée	5.138	3.104	5.153	3.200
Masses influencées vers la hausse :				
Rapidement	3.377	5.997	3.575	6.139
A plus longue échéance	1.594	448	1.781	544
	10.429	10.460	10.736	10.565

« Sous la réserve d'ordre général que les tableaux qui précèdent doivent être interprétés avec discernement, la mise en regard des masses budgétaires ex-

traitements de deux budgets consécutifs dégage cependant l'évidence du redressement d'une situation financière qui, en 1936, était encore dominée par une hausse plus rapide des dépenses que des recettes, mais qui, dès 1937, se trouvera favorisée par une accentuation très nette de l'augmentation du volume des recettes en face, d'une part, d'une sorte de stabilisation des principaux groupes de dépenses et, d'autre part, de certains accroissements de charges moins marqués que ceux des revenus.

» Prudemment, l'exposé général introductif du budget pour l'exercice 1936 avait compris la taxe mobilière dans la masse des recettes influencées moins rapidement que certaines autres, telles le timbre et la taxe de transmission. Pour cet exercice, il n'était pas indiqué, et il eût été téméraire, peut-être, d'escompter une hausse rapide du rendement de cette taxe. Mais les résultats acquis aujourd'hui et commentés plus haut permettent de la classer et de la ranger dans la masse appelée dans l'avenir à subir plus intensément des influences vers la hausse.

» Le rendement des droits de timbre et des taxes assimilées est supposé devoir être supérieur de 12 p. c. à celui escompté pour l'année 1936 au moment du vote du budget de cet exercice, et celui de la taxe mobilière de 26 1/2 p. c. La taxe professionnelle et la contribution nationale de crise, sur leurs bases actuelles, sont de même incontestablement appelées à fournir un rendement plus large.

» Compte tenu de la baisse des recettes de contingentement, d'enregistrement et de succession, la masse totale des revenus d'ordre fiscal est en majoration de moins de 3 p. c. Ceci souligne nettement la modération des évaluations de recettes traduites dans le présent budget.

» Il est remarquable que, nonobstant cette prudence, la masse des recettes influencées rapidement, passe de 3.377 millions à 3.575 millions, accusant ainsi une augmentation de 198 millions, c'est-à-dire de 5,8 p. c., alors que la masse des dépenses le plus sensibles à la hausse n'augmente que de 142 millions, sur 5.997 millions, soit plus de 2,3 p. c.

» Rien mieux que cette constatation ne pourrait mettre en lumière l'amélioration sensible de notre économie. Si le budget pour l'exercice 1936 fut un budget de transition, celui de 1937 apparaît comme devant enregistrer de façon définitive les premiers effets,

vraiment marquants, dans le domaine des finances publiques, de l'action gouvernementale inaugurée en avril 1935.

» A peine un an et demi après la mise en œuvre de son programme, le gouvernement est heureux de pouvoir définir ainsi l'état financier et économique du pays :

1. Equilibre du budget assuré à un niveau qui stabilise les dépenses administratives;
2. Tendence progressive vers le boni, permettant de procéder à de sérieux dégrèvements fiscaux;
3. Fonds publics au pair et rapatriement des dettes étrangères les plus onéreuses;
4. Aisance assurée à la Trésorerie;
5. Plaie du chômage bridée et en voie de guérison;
6. Relèvement général de l'activité économique. »

Le budget des recettes et dépenses extraordinaires.

L'Exposé général ne fixe pas encore le chiffre global du budget extraordinaire. Il fait connaître cependant que ce montant ne s'éloignera pas sensiblement du total des crédits votés pour 1936, compte tenu du renchérissement des travaux conditionnés par les hausses des prix des matières premières et des augmentations de salaires.

Le budget extraordinaire, représenté principalement par les travaux et commandes prévus par l'Office de Redressement Economique, est financé par le produit de la réévaluation de l'encaisse-or de la Banque Nationale.

On sait qu'un arrêté royal du 31 mars 1936 a fixé définitivement le taux de réévaluation de l'encaisse sur la base de 0,150632 gramme d'or fin au belga et a transféré au Trésor, en or-métal, le bénéfice résultant de cette opération, soit 4.352 millions de francs.

Deux prélèvements définitifs, d'ensemble 500 millions ont été faits sur cette somme : 345 millions ayant servi à réduire la dette de l'Etat envers la Banque Nationale de Belgique et 155 millions constituant la part du Grand-Duché de Luxembourg dans l'accroissement d'actif de la Banque Nationale.

Une somme d'un milliard est affectée, temporairement à un Fonds de régularisation du marché des rentes et le solde, soit 2.852 millions constitue un volant de Trésorerie affecté depuis 1935 à l'exécution des budgets extraordinaires et au remboursement de certaines dettes extérieures.

DETTE PUBLIQUE. — SITUATION AU 31 AOUT 1936.

DÉSIGNATION DES DETTES	DETTES EXTÉRIEURES PAYABLES EN						DETTE AU 31 AOUT 1936	
	Francs français	Livres sterling	Dollars États-Unis	Florins Pays-Bas	Francs suisses	Couronnes suédoises	Dettes intérieures	Dettes extérieures aux cours du 31-8-1936
A. — DETTE CONSOLIDÉE.								
<i>a) Intérieure directe :</i>								
Dettes à 2 1/2 %	—	—	—	—	—	—	219.959.631	—
Dettes à 3 %, 1 ^{re} série	—	—	—	—	—	—	407.674.475	—
Dettes à 3 %, 2 ^e série	—	—	—	—	—	—	2.292.595.782	—
Dettes à 3 %, 3 ^e série	—	—	—	—	—	—	190.051.900	—
Dettes à 3 %, servitudes militaires	—	—	—	—	—	—	1.108.591	—
Dettes à 5 % de la Restauration nationale de 1919	—	—	—	—	—	—	3.280.300	—
Dettes à 5 % à prime de 1920 (jusque 1995)	—	—	—	—	—	—	9.815.500	—
Dettes à 6 % de consolidation de 1921	—	—	—	—	—	—	6.737.200	—
Dettes 5 % 1925	—	—	—	—	—	—	1.571.800	—
Dettes unifiées 4 %, 1 ^{re} série	—	—	—	—	—	—	8.295.609.603	—
Dettes unifiées 4 %, 2 ^e série	—	—	—	—	—	—	8.209.962.925	—
Dettes envers la Banque Nationale de Belgique pour le retrait des marks	—	—	—	—	—	—	500.000.000	—
Emprunt 5 % de 1931 de 1.000.000.000 de francs	—	—	—	—	—	—	1.404.000	—
Emprunt à lots de 1932 de 1.000.000.000 de francs	—	—	—	—	—	—	1.041.326.225	—
Emprunt à lots de 1933 de 1.500.000.000 de francs	—	—	—	—	—	—	1.566.015.300	—
<i>b) Intérieure indirecte :</i>								
Actions privilégiées de la Société nationale des Chemins de fer belges	—	—	—	—	—	—	4.984.273.000	—
Annuités pour rachats de chemins de fer (capitalisation)	—	—	—	—	—	—	296.875.505	—
Annuités à payer au Crédit Communal (capitalisation)	—	—	—	—	—	—	587.983.294	—
Emprunt Crédit Communal 6 % de 300.000.000 de fr.	—	—	—	—	—	—	293.055.000	—
Lloyd Royal Belge (obligations à 4 % et à 6 %)	—	—	—	—	—	—	20.531.000	—
Emprunt 4 % à lots des Régions dévastées, de 1921	—	—	—	—	—	—	992.545.000	—
Emprunt à lots des Régions dévastées, de 1922	—	—	—	—	—	—	1.042.656.775	—
Emprunt à lots des Régions dévastées, de 1923	—	—	—	—	—	—	1.043.827.525	—
Emprunts 6 % de l'Association Nationale des Industriels et Commerçants	—	—	—	—	—	—	616.000	—
Emprunt 6 % de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché	—	—	—	—	—	—	37.000	—
<i>c) Extérieure :</i>								
Dettes 3 %, 4 ^e série (jusque 1939)	—	1.922.300	—	—	—	—	—	286.518.815
Emprunt 6 1/2 % de \$ 30.000.000 (1 ^{er} septembre 1949)	—	—	9.217.000	—	—	—	—	273.076.667
Emprunt 6 % de \$ 50.000.000 (1 ^{er} janvier 1955)	—	—	12.205.300	—	—	—	—	361.612.526
Emprunt 7 % de \$ 50.000.000 (1 ^{er} juin 1955)	—	—	10.446.000	—	—	—	—	309.488.865
Dettes contractées pendant la guerre envers le gouvernement des États-Unis	—	—	161.780.000	—	—	—	—	4.793.136.950
Dettes contractées après l'armistice envers le gouvernement des États-Unis	—	—	238.900.000	—	—	—	—	7.078.009.750
Emprunt 5 1/2 % de 80.000.000 de francs français de 1932	727.370.000	—	—	—	—	—	—	1.418.735.185
Emprunt 5 1/2 % de 600.000.000 de francs français de 1934	579.710.000	—	—	—	—	—	—	1.130.724.355
Emprunt 5 % de conversion de 475.000.000 de francs français	472.285.000	—	—	—	—	—	—	921.191.892
Crédits anglais de Reconstruction nationale	—	9.000.000	—	—	—	—	—	1.341.450.000
Emprunt 7 % de stabilisation de 1926	—	2.651.400	12.656.000	—	28.808.000	2.779.000	—	1.069.798.705
Frais d'internement en Hollande des troupes belges	—	—	—	6.379.000	—	—	—	128.359.101
Emprunt 4 1/2 % de Fl. P.-B. 45.000.000 de 1930	—	—	—	45.000.000	—	—	—	905.355.000
Emprunt de conversion 4 % 1936 de £ 8.600.000	—	8.600.000	—	—	—	—	—	1.281.830.000
Emprunt de conversion 4 % 1936 de Kr. 20.000.000	—	—	—	—	—	20.000.000	—	153.700.000
TOTAUX...	1.779.365.000	22.173.700	445.204.300	51.379.000	28.808.000	22.779.000	32.009.513.331	21.452.967.811
							53.462.481.142	
B. — DETTE A COURT ET MOYEN TERMES :								
<i>a) Intérieure :</i>								
Bons du Trésor à 5 ans (échéance 1 ^{er} octobre 1937)	—	—	—	—	—	—	830.000.000	—
Obligations du Trésor 6 % à 5 ans	—	—	—	—	—	—	1.305.000	—
Bons du Trésor 4 % à 5 ans	—	—	—	—	—	—	600.000.000	—
Dotations des combattants	—	—	—	—	—	—	287.853.228	—
<i>b) Extérieure :</i>								
Bons du Trésor 3 3/8 % émis en Hollande	—	—	—	45.000.000	—	—	—	905.355.000
TOTAUX...	—	—	—	45.000.000	—	—	1.719.158.228	905.355.000
							2.624.513.228	
TOTAL DE LA DETTE...	1.779.365.000	22.173.700	445.204.300	96.379.000	28.808.000	22.779.000	33.728.671.559	22.358.322.811
							56.086.994.370	

COURS DU 31 AOUT 1936.

Fr. fr. = belgas	39,01	= fr. 195,05
£ = »	29,81	= fr. 149,05
\$ = »	5,9255	= fr. 29,6275
Fl. = »	402,38	= fr. 20,1190
Fr. ss. = »	193,20	= fr. 9,66
Kr. s. = »	153,70	= fr. 7,685

CHRONIQUE

Marché des céréales en septembre 1936. — La dévaluation du franc français ne pouvait avoir d'effet très important sur le commerce international des grains pour la simple raison que cette devise a été abandonnée depuis longtemps par les pays qui y avaient ordinairement recours : la Pologne, la Tchécoslovaquie, le Danemark, la Roumanie ou la Turquie par exemple.

Pour le florin Pays-Bas il n'en a pas été de même, car, jusqu'au 26 septembre, il a continué à servir de base aux transactions entre l'Argentine et le Continent, donnant ouverture à une spéculation intense visant le change.

Celle-ci remonte d'ailleurs à des années et comme cette fois elle a réussi, les détenteurs de la marchandise ont baissé les prix en francs belges de près de 10 p. c. en compensation du bénéfice sur change.

Si l'Argentine donne toute assurance concernant la ponctuelle exécution des contrats, il n'en est pas de même de la Roumanie, où de nombreux chargeurs annoncent qu'ils seront en défaut de livraison, sauf entente sur une nouvelle base de prix en florins.

La Hollande est particulièrement appelée à souffrir de cette attitude et s'intéresse déjà aux lots disponibles à Anvers en orges fourragères et maïs.

En France, dans une mesure restreinte, les acheteurs profitent de la dévaluation du franc français, mais se montrent soucieux de la couverture de leurs contrats en francs belges, cherchant plutôt à résilier dans l'état d'incertitude où les place l'ignorance du taux de stabilisation du franc français.

Le marché mondial du blé a pleinement tenu ses promesses de fermeté en récupérant non seulement la réaction en baisse qui s'était produite dans la seconde quinzaine du mois d'août, mais en dépassant même le plus haut cours atteint dans la première quinzaine du dit mois : le plus haut cours pour le Manitoba n° 2 fut, en effet, en août, de \$ 4,57 et en septembre de \$ 4,70.

L'Angleterre et l'Italie sont cause de ce mouvement ascensionnel par suite de l'importance de leurs achats; mais il y a, en plus, la perspective d'achats de plus en plus nombreux des pays de l'Europe occidentale et centrale sur la constatation des déceptions du rendement des battages, y compris la France qui ne déprimera plus les marchés anglais et scandinaves par ses exportations forcées et se trouvera dans l'obligation d'importer au cours de la présente campagne.

Les nouvelles peu favorables concernant l'état des récoltes en terre dans l'hémisphère sud contribueront également au raffermissement de la situation mondiale du blé.

En attendant que se précise l'ampleur que l'Argentine et l'Australie pourront donner d'ici quatre ou cinq mois au ravitaillement de l'Europe et de l'Extrême-Orient, le Canada est maître du marché.

Sa position est très sérieusement assainie depuis que les gros stocks encombrants ont fondu et que la constatation est faite qu'il s'agit effectivement d'une nouvelle récolte réduite à des proportions modestes, soit 6.300.000 tonnes en 1936 contre 7.500.000 tonnes en 1935. Il est trop tôt pour se faire une idée exacte sur le chiffre probable de ses possibilités d'exportation, les estimations variant de 7 millions de tonnes à 5.400.000 tonnes, en regard d'une moyenne de 6 millions de tonnes pour les six dernières années.

Les fermiers se montrent empressés de réaliser, car on pense qu'il faut dès à présent considérer que l'Ouest canadien a disposé de ses stocks, sauf encore environ 2 millions de tonnes et que fin janvier ce fournisseur, le plus grand du monde, pour l'ensemble du Canada, aura vendu 70 p. c. de ses approvisionnements.

Le Canada, où les recettes venant de l'agriculture diminuent plus fortement qu'en comparaison des statistiques des années précédentes, se préoccupe visiblement de la concurrence qui naîtra avec l'ouverture de la campagne d'exportation de l'Argentine et de l'Australie, dès le mois de janvier prochain. Pour le moment, il n'a rien à craindre ni de la Russie, où les récoltes sont petites, ni de l'Australie, épuisée, ni de l'Argentine, d'où les offres sont parcimonieuses. Il doit tout au plus envisager la capacité restreinte d'exportation des pays danubiens s'élevant à quelque 2 millions de tonnes (Roumanie, 760.000 tonnes; Hongrie, 760.000 tonnes; Yougoslavie, 540.000 tonnes; Bulgarie, 100.000 tonnes).

La Belgique se trouve malheureusement dans la situation de se procurer très difficilement les blés de mélange nécessaires que pourraient lui procurer ces pays danubiens, en dehors de l'Argentine, pour en faire la mouture avec les Manitoba, beaucoup plus chers. Il y a un véritable renversement des rôles dans le commerce des céréales, cette année : le vendeur est dégagé de ses préoccupations de placement. Donc la Roumanie et la Yougoslavie ont pu se permettre de s'abstenir de vendre aux pays pratiquant le clearing, trouvant facilement ailleurs qu'en Belgique le placement de leurs excédents.

L'Angleterre, en revanche, a fait abstraction de ses réclamations du chef de ses capitaux bloqués et traite avec ces pays débiteurs; de même, l'Italie entre en négociation avec la Roumanie pour l'acquisition de

50.000 wagons de blé en dehors des conventions du clearing existant.

Le résultat pour la Belgique est ainsi dans l'accroissement du prix de revient du mélange des diverses

qualités de blé indispensables, sans aucun profit pour les détenteurs de créances bloquées.

Les variations de cours accusent les écarts suivants à Anvers depuis un mois :

	31 août 1936	30 septembre 1936
Manitoba N° 2 vieux	\$ 4,09 ou fr. 121,25	\$ 4,51 ou fr. 133,50
Manitoba sur embarquement septembre	\$ 4,06 ou fr. 120,40	\$ 4,50 ou fr. 133,20
Roumain 78/9 kilos 3 %	fr. 116,50	120,—
Bourgas 80/1 kilos 2 %	120,—	125,—
Bahia 80 kilos janvier/février	111,—	116,50
Rosafé 80 kilos janvier/février	111,—	116,50
Australie	128,25	136,—

STOCK A ANVERS LE 30 SEPTEMBRE 1936 : 43.122 tonnes blé
 10.430 tonnes orges
 11 tonnes maïs
 992 tonnes avoines
 3.704 tonnes seigle
 —————
 58.259 tonnes.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

La période passée ci-après en revue demeurera l'une des plus marquantes de l'histoire monétaire de ces dernières années. Voici, dans leur succession rapide, les principaux événements qui l'ont remplie.

La pression qui s'exerçait sur le franc français depuis plusieurs semaines prit brusquement, du 18 au 25 septembre, un caractère aigu; l'Institut d'émission dut faire face en peu de jours à une sortie de métal atteignant près de 2 1/2 milliards de francs français; son encaisse fléchit de ce fait à 50 milliards de francs français. Dès lors, les événements se précipitèrent. Le 25 septembre, le taux d'escompte de la Banque de France fut relevé de 3 à 5 p. c.; le lendemain, le gouvernement français décréta la fermeture, jusqu'à nouvel ordre, de la Bourse de Paris et convoqua le Parlement pour lui soumettre une loi dévaluant le franc. Celle-ci est entrée en vigueur le 2 octobre. On en connaît les grandes lignes: la convertibilité des billets est suspendue; en attendant que la nouvelle teneur en or du franc soit fixée, un Fonds de Stabilisation des Changes, géré par la Banque de France, est chargé de régulariser les rapports entre le franc et les devises étrangères suivant un poids d'or qui ne peut être inférieur à 0,043 gr., ni supérieur à 0,049 gr. au titre de 900/1000 de fin par franc. Au niveau inférieur, la parité du belga, vis-à-vis du franc français, s'établit à belgas 25,70 pour 100 francs français, au niveau supérieur à belgas 29,27 pour 100 francs français, cours correspondant respectivement à un coefficient de dépréciation de 34,35 et 25,20 p. c. Les cours pratiqués depuis le 2 octobre se situent à peu près à mi-chemin entre ces deux extrêmes; ils ont oscillé de belgas 27,70 à belgas 27,78, soit autour de 29 p. c. de dépréciation.

La décision du gouvernement français était à peine connue, que l'on apprenait que la Suisse dévaluait à son tour sa monnaie. La nouvelle teneur en or du franc suisse n'est pas déterminée. Elle ne pourra être inférieure à 0,190 gr. ni supérieure à 0,215 gr. de fin par franc, soit respectivement 34,56 et 25,95 p. c. de dépréciation. La Banque Nationale Suisse s'est, dès le début de la reprise des opérations, rattachée à un prix d'achat d'or. Le prix actuellement pratiqué correspond à environ belgas 136,50 pour 100 francs suisses.

Suivant de près la Suisse, la Hollande décréta le 27 septembre l'embargo sur l'or. Le coefficient de dévaluation extrême du florin n'est pas encore fixé. Un Fonds d'Egalisation des Changes sera créé; sa mission consistera à surveiller les rapports du florin vis-à-vis des devises étrangères, de manière à limiter les fluctuations. Depuis le 29 septembre, la devise hollandaise a été cotée sur notre place au plus haut 328 3/8, au plus bas belgas 315,15. En ce moment elle dépasse légèrement ce dernier point. La dépréciation à ce niveau est de l'ordre de 21 p. c. environ.

L'Italie s'est également décidée à dévaluer sa monnaie. Le taux choisi équivaut à une dépréciation de 40 p. c. sur l'ancien pair et de 33 p. c. sur les derniers cours pratiqués il y a quinze jours. Les autorités italiennes se sont réservées une marge supplémentaire de dévaluation de 10 p. c. Le cours de la lire a réapparé à la cote officielle de Bruxelles le 8 octobre, après une interruption de huit jours. Il a été fixé à

belgas 31,30 pour 100 lires, contre belgas 46,54 précédemment.

La Tchécoslovaquie prépare elle aussi une dévaluation de sa monnaie; elle sera de l'ordre de 16 p. c. Le cours de la nouvelle couronne ressortira à belgas 20,72 environ pour 100 Kc., contre belgas 24,50 il y a quinze jours. On sait que la couronne avait déjà été dévaluée de 16 2/3 p. c. au début de l'année 1934.

Un certain reflux de capitaux s'est produit de notre place vers Paris au lendemain de la dévaluation du franc français. Ces retraits sont jusqu'ici relativement modérés. Notre marché des changes a, du reste, fait preuve d'une stabilité remarquable. En dépit des événements survenant coup sur coup sur trois des grands marchés qui l'entourent, il a fonctionné normalement et sans interruption. La cotation du florin et du franc suisse a été suspendue pendant vingt-quatre heures; celle du franc français a été interrompue du 26 septembre au 1^{er} octobre inclus.

Le marché de l'argent est toujours très à l'aise. Une adjudication de Bons du Trésor de la Colonie a été effectuée ces jours-ci à 1/2 p. c. l'an pour des billets à trois mois d'échéance.

Le 9 octobre 1936.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Durant la période qui va du 18 septembre au 5 octobre, l'allure du marché des titres à revenu variable s'est assez sensiblement améliorée. Les affaires traitées sont plus nombreuses et la plupart des cours s'en ressentent.

De son côté, le marché des rentes belges garde toute son ampleur et sa remarquable fermeté.

Ci-dessous le tableau comparatif des cours pratiqués les 5 octobre et 18 septembre :

Aux **rentes** : 3 p. c. Dette Belge 2^e série se répète à 81,50; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 1^{re} série, 100,10-100; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 2^e série, 100,05-100,05; 3 1/2 p. c. Bons du Trésor à cinq ans, 106,25-106,60; 4 p. c. Emprunt Belge à lots 1932 se répète à 574; 4 p. c. Emprunt Belge à lots 1933, 1139-1141; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 253,50-256,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1922, 267,50-273; 4 p. c. Dommages de Guerre 1923, 545-548.

Aux **assurances et banques** : Assurances Générales sur la Vie, 6325-6200; Banque d'Anvers, 1475-1410; Banque Nationale de Belgique, 1800-1785; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2300-2160; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 390-395; Brufina, 760-750; part sociale Compagnie Chimique et Industrielle de Belgique, 1200-1190; part de réserve Société Générale de Belgique, 3810-3440; Union des Industries se répète à 445.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières** : Crédit Foncier Africain, 109-102; part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 8200-8000; action de capital Hypothécaire Belge-Américaine, 3900-3750; action de dividende idem, 5875-5725.

Aux **chemins de fer et canaux** : action de dividende Bruxelles-Lille-Calais, 1320-1315; 1/10 d'action de

jouissance Tournai-Jurbise, 1900-2030; action de jouissance Welkenraedt, 23350-23400.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : action de dividende Bruxellois, 5350-5050; 1/20 de part de fondateur Buenos-Ayres, 400-272,50; part sociale Le Caire, 430-405; action de dividende Pays de Charleroi, 860-835; part sociale Vicinaux Hollandais, 230-260.

Aux tramways et électricité (trusts) : part sociale Compagnie Belge de Chemins de Fer et Entreprises, 747,50-697,50; 1/10 de part de fondateur Electrafina, 542,50-515; action de capital Electrobél, 2190-1835; action privilégiée Engetra, 1175-1150; action ordinaire Tientsin, 2435-2460.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : action de capital privilégiée Electricité du Borinage, 1450-1370; 1/10 de part de fondateur idem, 2990-2640; part de fondateur Electricité de la Dendre, 3190-2825; 1/10 de part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 4900-3625; 1/10 de part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 6325-5462,50; part de fondateur Electricité de Seraing et Extensions, 5300-4750; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9600-8900.

Aux industries métallurgiques : Aciéries de Haine-Saint-Pierre, 1500-1320; action de dividende Câbleries et Corderies du Hainaut, 3660-3540; Cockerill, 825-735; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 1725-1665; Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, 485-402,50; Forges de Clabecq, 44100-40100; Forges de la Providence, 14500-13575; Phénix Works, 1000-962,50; part de fondateur Tuyauteries et Constructions, 905-825; Usines à Tubes de la Meuse, 3500-3800.

Aux charbonnages et fours à coke : Amercœur, 3975-3950; Beeringen, 565-497,50; Bonnier, 5475-5260; Centre de Jumet, 5300-5525; Gouffre, 10800-10625; part sociale Hornu et Wasmes, 3250-2875; Mariemont et Bascoup, 6375-5775; Maurage se répète à 8000; Noël-Sart-Culpart, 7850-7900; Nord de Gilly, 9800-9450; Sacré-Madame, 5450-5400.

Aux zincs, plombs et mines : 1/5 d'action privilégiée Nouvelle-Montagne, 310-290; part sociale Overpelt-Lommel et Corphalie, 575-552,50; 1/10 d'action Vieille-Montagne, 1785-1735.

Aux glacières : Auvelais, 28000-25975; Charleroi, 5750-5275; Saint-Roch, 23450-20925.

Aux verreries : Hamendes, 342,50-295; Mariemont, 550-505.

Aux industries de la construction : action ordinaire Cannon Brand, 1625-1390; Carrières Unies de Porphyre, 5575-5600; action de jouissance Ciments de l'Europe Orientale, 1195-1170.

Aux industries textiles et soieries : part sociale Ensivaloise, 1805-1835; Filature de Dolhain, 1700-1730; La Lainière à Verviers, 1005-970; Linière Gantoise, 2790-2625; Linière La Lys, 7200-6925; Soie Viscose, 1280-1165.

Aux produits chimiques : part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 1720-1635; Laeken, 2410-2400; action de capital Sidac, 1200-1100; Sogaz, 1665-1605; Union Chimique Belge, 535-510; Vedrin, 970-910.

Aux entreprises coloniales : Cotonnière Congolaise, 1725-1700; part de fondateur Auxiliaire Chemins de Fer Grands Lacs, 3575-3485; action privilégiée Katanga, 34000-32475; action ordinaire idem, 32300-31225; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3465-3335; action de capital Ciments du Katanga, 1100-1015; Pétroles du Congo, 785-752,50; Trabeka, 1220-1145; action de capital Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 2250-2115; Synkin, 692,50-677,50.

Aux plantations : Financière des Caoutchoucs, 847,50-795; part de fondateur Hallet, 3250-3110; part de fondateur Lacourt, 350-317,50; part de fondateur Nord de Sumatra, 1410-1265.

Aux alimentation : Glacières de Bruxelles, 1980-1895; Moulins La Royale, 5125-5200; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 9600-9625; action de capital Spa-Monopole, 665-657,50; part sociale Brasseries d'Haecht, 2210-2055; Brasseries d'Ixelles, 2115-2110; Brasseries de Koekelberg, 3100-2955.

Aux industries diverses : 1/9 d'action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 1205-1145; part sociale Englebert, 1895-1510; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 5450-5275; action de capital Imprégnation des Bois, 1025-1015; part de fondateur Etablissements Saint-Sauveur, 2085-2000.

Aux papeteries : Papeteries de Belgique, 502,50-427,50; action ordinaire Delcroix (coupon n° 16 de 60 francs détaché), 1430-1495; Union des Papeteries, 475-375.

Aux actions étrangères : Rio Tinto, 2520-2180; Molinos Rio de la Plata, 2150-2240; Chade, 8925-9550; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 10225-8175; part bénéficiaire Electricité de Paris, 13025-10500; Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France (coupon n° 30 de fr. fr. 104,20 détaché), 5125-4700; part bénéficiaire Parisienne, 2360-1800; Eaux d'Arnhem, 4100-4410; action de capital Huileries de Deli, 5675-5000; part de fondateur idem, 3600-2885; part de fondateur Palmeraies de Mopoli, 12850-10975; action ordinaire Royal Dutch, 58400-60675; Arbed, 6175-5900.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 1700-1365; Barcelona Traction, 246,25-202,50; Brazilian Traction, 496,25-381,25; Chade, 1780-1855; Electrobél, 2210-1845; Gaz du Nord, 640-535; Héliopolis, 1475-1495; Rio Tinto, 2725-2485; Royal Dutch, 5820-6050; Securities, 282,50-222,50; Soengei Lipoet, 1155-1015.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (2)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
<i>a) la dernière quinzaine :</i>									
21 septembre 1936.....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
22 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
23 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
24 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
25 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
26 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	5,50	5,—
28 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
29 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
30 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
1 ^{er} octobre 1936.....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
2 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
3 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
5 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
<i>b) les derniers mois (1) :</i>									
1934	2,99	3,49	3,49	2,160	2,518	0,962	1,050	6,50	6,—
1935	2,19	2,69	3,—	2,062	—	1,358	1,249	6,21	5,71
1935 Juillet	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	1,—	6,—	5,50
Août	2,—	2,50	3,—	1,875	—	0,500	0,500	6,—	5,50
Septembre	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
Octobre	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
Novembre	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
Décembre	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
1936 Janvier	2,—	2,50	3,—	1,520	—	—	—	5,75	5,25
Février	2,—	2,50	3,—	1,448	—	—	—	5,50	5,—
Mars	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
Avril	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
Mai	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
Juin	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
Juillet	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
Août	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
Septembre	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux en vigueur à la fin de chaque mois, ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

(2) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque au 5 octobre 1936.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à 15 jours de préavis	Comptes de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr.
Banque de la Société Générale.	0,50	1,40	1,40	1,65	1,80	1,90	—	—	—	—
Banque de Bruxelles.....	0,50	1,40	1,40	1,65	1,80	1,90	—	—	—	—
Caisse de Reports	0,50	1,43	—	—	1,80	1,90	—	—	—	—
Kredietbank voor Handel en Nijverheid	0,50	1,45	1,50	1,65	1,80	1,90	2,75	—	—	—
Société Belge de Banque	0,50	1,40	1,40	1,65	1,80	1,90	—	—	—	—
Société Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	—	2,—	2,25	2,50	2,50	—	—
Caisse Gén. d'Épargne et de Retr.	—	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—

N. B. — Les taux ci-dessus sont donnés nets d'impôts.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 48,611 b.	PARIS	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 5,8996 b.	AMSTERDAM	GENÈVE	(2) MADRID 100 P. = 192,736 b.	ITALIE (1)	STOCKHOLM 100 cr. = 267,689 b.	OSLO 100 cr. = 267,689 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 267,689 b.	PRAGUE 100 Kc. = 24,6628 b.	MONTREAL 1 \$ = 9,9888 b.	BERLIN 100 M. = 237,946 b.	VARSOVIE 100 zl. = 112,056 b.	(2) BUCAREST 100 lei = 5,9748 b.
21 septembre 1936.....	29,9875	38,9675	5,92	401,88	192,95	64,8825	46,5441	154,625	150,70	133,90	24,48	5,925	238,30	111,55	4,37
22 —	29,9825	38,935	5,91975	401,61	192,83	64,8825	46,5441	154,59	150,70	133,875	24,48	5,92625	238,12	111,50	4,37
23 —	30,00875	38,96	5,9185	400,27	192,66	64,8825	46,5441	154,70	150,775	134,—	24,46	5,9260	237,70	111,50	4,37
24 —	30,01	38,96125	5,9190	400,41	192,75	—	46,5441	154,70	150,80	133,95	24,46	5,93	237,79	111,50	4,37
25 —	29,93	38,95625	5,91875	399,76	192,60	—	46,5441	154,40	150,30	133,65	24,20	5,925	238,—	110,50	4,37
28 —	29,20	cot. susp.	5,9175	cot. susp.	cot. susp.	—	46,5441	150,55	146,60	130,50	24,30	5,92875	236,775	—	—
29 —	29,28	»	5,92625	328,375	136,625	—	—	150,95	147,25	130,80	24,25	5,9025	230,—	—	—
30 —	29,33	»	5,915	324,—	136,15	—	—	151,30	147,425	130,95	24,25	5,92	231,—	—	—
1 octobre 1936.....	29,27	»	5,92	324,75	136,50	—	—	150,90	147,175	130,975	24,50	5,92	238,—	—	—
2 —	29,245	27,70	5,927	320,—	136,75	—	—	150,95	147,05	130,70	24,50	5,935	240,—	110,—	—
5 —	29,265	27,7675	5,942	312,625	136,55	—	—	150,90	146,95	130,70	—	5,94	238,70	110,—	—

(1) Lire italienne: cours pour exécution de l'article 3 de l'arrêté royal du 11 décembre 1935.

(2) Sans affaires.

II. — Moyennes annuelles et mensuelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Milan	Stockholm	Berlin
1934.....	21,640	28,206	4,2645 (*)	289,33	138,97	58,455	36,795	111,60	168,83
1935 3 premiers mois ..	20,737	28,248	4,2798	289,69	138,71	58,572	36,219	107,—	171,64
9 derniers mois ..	29,114	39,063	5,9183	400,81	192,47	80,95	48,501	150,13	238,42
1935 Juillet.....	29,311	39,176	5,9169	402,09	193,67	81,229	48,80	151,19	238,39
Août.....	29,436	39,243	5,9289	401,41	193,84	81,319	48,69	152,02	239,06
Septembre.....	29,247	39,080	5,9296	400,56	192,76	80,968	48,406	150,81	238,69
Octobre.....	29,143	39,116	5,9367	402,16	193,16	81,060	48,318	150,03	238,87
Novembre.....	29,148	38,965	5,9172	401,24	191,94	80,758	48,068	150,30	238,02
Décembre.....	29,236	39,137	5,9313	402,01	192,25	81,13	47,83	150,73	238,66
1936 Janvier.....	29,298	39,128	5,908	402,59	192,87	81,08	47,397	151,05	238,60
Février.....	29,347	39,208	5,8707	403,05	193,90	81,24	47,205	151,32	238,76
Mars.....	29,279	39,075	5,8897	402,64	193,31	80,97	46,999	150,98	238,22
Avril.....	29,228	38,964	5,913	401,37	192,58	80,74	46,637	150,69	237,92
Mai.....	29,347	38,872	5,9036	399,36	191,12	80,595	46,417	151,31	238,02
Juin.....	29,707	38,999	5,916	400,41	191,79	80,76	46,522	153,16	238,38
Juillet.....	29,719	39,187	5,919	402,94	193,64	80,99	46,660	153,22	238,68
Août.....	29,809	39,055	5,9312	402,73	193,32	78,281	46,728	153,68	238,61
Septembre.....	29,836	(1) 38,969	5,920	(1) 401,498	(1) 192,863	71,459	46,583	153,836	(2) 238,152

(1) Paris, Amsterdam, Genève: La moyenne du mois tient uniquement compte des cours du 1^{er} au 25 septembre inclus. Du fait de la dévaluation annoncée, les cours ont fortement baissé depuis le 28 septembre.

(2) Berlin: Nous n'avons pas compris dans les moyennes, les cours du 28 au 30 septembre.

(*) Moyenne pour les dix derniers mois.

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
à 1 mois :								
21 septembre 1936.....	D 0,020	D 0,016	—	D 0,675	—	pair	D 0,90	—
22 —	D 0,0220	D 0,02	D 0,80	D 0,75	D 0,001	pair	D 0,90	—
23 —	D 0,0180	D 0,015	D 1,40	—	pair	R 0,0005	D 1,40	—
24 —	D 0,0170	D 0,015	—	D 1,50	pair	R 0,0010	D 1,60	D 1,20
25 —	—	D 0,02	—	D 2,20	—	R 0,0010	—	D 1,60
26 —	—	—	—	—	—	—	—	—
28 —	D 0,0225	—	—	—	—	—	—	—
29 —	—	D 0,01	—	—	R 0,002	—	—	—
30 —	D 0,0350	D 0,03	—	—	—	R 0,002	—	—
1 ^{er} octobre 1936.....	D 0,0400	D 0,035	—	—	—	pair	—	—
2 —	D 0,0400	—	—	—	—	—	—	—
3 —	D 0,0400	D 0,030	D 0,10	D 0,08	D 0,005	—	—	D 2,—
5 —	D 0,0300	—	D 0,10	—	D 0,005	—	—	D 2,80
à 3 mois :								
21 septembre 1936.....	—	D 0,0575	D 2,25	D 2,15	—	pair	D 4,60	D 4,20
22 —	D 0,06	—	—	D 2,60	D 0,001	pair	D 4,40	D 4,—
23 —	D 0,055	D 0,0500	D 3,30	—	pair	R 0,0005	D 5,60	D 5,20
24 —	D 0,06	D 0,0575	—	D 3,50	pair	R 0,0010	D 6,—	D 5,60
25 —	D 0,075	D 0,0700	—	D 4,—	—	R 0,0010	—	D 6,40
26 —	—	—	—	—	—	—	—	—
28 —	D 0,05	D 0,0350	—	—	—	—	—	—
29 —	D 0,045	D 0,0350	—	—	R 0,006	R 0,0100	—	—
30 —	D 0,085	—	—	—	—	R 0,0040	—	—
1 ^{er} octobre 1936.....	D 0,110	D 0,1000	—	—	—	D 0,001	—	—
2 —	—	D 0,1200	—	—	D 0,016	—	—	—
3 —	D 0,120	D 0,1100	D 0,40	D 0,28	D 0,010	D 0,008	D 7,—	—
5 —	D 0,1025	D 0,1000	D 0,35	—	—	D 0,008	D 6,60	—

INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES (30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable).

	TITRES A REVENU FIXE					TITRES A REVENU VARIABLE												
	Dette belge directe et indirecte	Emprunts provinces et commun.	Obligations 4 % impôt 16,50 %	Obligations 6 % net d'impôts	Tous TITRES A REVENU FIXE	Banques	Entrepr. immobil. et hôtelières	Tramw., ch. de fer économ. et vicinaux	Tramw. et électricité (Trusts)	Gaz et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zinc, plomb, mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers	Tous TITRES A REVENU VARIABLE
Indice p. r. au mois précédent																		
1936 1 ^{er} septembre.....	100	100	99	100	100	104	100	100	105	102	111	104	103	98	100	102	99	103
1 ^{er} octobre.....	100	100	99	102	100	105	102	107	109	114	118	115	121	114	115	114	110	112
Indice p. r. au 1 janvier 1928																		
1935 1 ^{er} août.....	120	132	139	109	123	30	34	27	29	53	42	72	18	56	24	25	30	36
2 septembre.....	119	134	141	110	124	29	33	25	26	50	39	66	17	56	23	23	28	33
1 ^{er} octobre.....	119	131	141	110	123	29	31	24	26	50	42	64	17	56	23	23	28	33
4 novembre.....	119	132	139	109	122	30	32	26	28	54	8	75	22	60	29	27	31	36
2 décembre.....	119	134	140	110	123	31	33	27	28	55	52	80	22	63	29	27	31	37
1936 2 janvier.....	121	134	141	107	123	32	35	28	30	55	57	98	24	64	31	28	32	39
3 février.....	124	134	143	107	124	34	36	30	-33	58	70	98	30	68	36	32	37	43
2 mars.....	124	134	143	108	124	34	36	31	33	57	77	98	30	68	35	34	37	44
1 ^{er} avril.....	124	134	142	108	124	33	34	29	32	56	72	93	28	65	33	32	35	42
1 ^{er} mai.....	125	134	140	107	124	30	32	28	29	53	65	89	24	63	29	29	34	39
2 juin.....	125	135	141	108	125	30	32	28	29	53	67	91	23	67	29	29	34	39
1 ^{er} juillet.....	126	136	141	107	125	29	31	28	28	49	63	88	22	66	29	30	34	38
3 août.....	127	136	142	108	126	27	30	27	24	47	55	83	18	61	26	28	32	35
1 ^{er} septembre.....	128	137	141	107	125	28	30	27	25	48	62	86	20	60	26	28	31	36
1 ^{er} octobre.....	128	137	140	109	126	29	31	28	27	54	73	99	24	68	30	32	34	40

RENDEMENT DE QUELQUES FONDS D'ETAT BELGES ET CONGOLAIS.

DATES	Rente belge, 3 p. c., 2 ^e série net d'impôts		Dette unifiée, 4 p. c., net d'impôts		Dommages de guerre 1922 (*)		Congo 1906, 4 p. c., net d'impôts		Congo 1896, 4 p. c., net d'impôts	
	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement
1934 2 janvier.....	67,—	4,48	—	—	224,—	5,58	61,—	6,56	61,50	6,52
1935 2 janvier.....	74,—	4,05	—	—	248,50	5,03	75,—	5,33	74,—	5,41
1935 1 ^{er} août.....	78,75	3,81	92,375	4,33	256,—	4,10	93,75	4,27	92,15	4,34
2 septembre.....	77,—	3,90	92,15	4,34	249,—	4,22	92,—	4,35	91,90	4,35
1 ^{er} octobre.....	76,25	3,93	92,05	4,35	246,—	4,27	91,—	4,40	89,50	4,47
4 novembre.....	77,—	3,90	91,60	4,37	249,—	4,22	88,—	4,55	88,30	4,53
2 décembre.....	77,—	3,90	92,—	4,35	254,—	4,13	91,—	4,40	90,50	4,42
1936 2 janvier.....	78,75	3,81	93,55	4,28	258,—	4,07	91,50	4,37	92,50	4,32
3 février.....	80,50	3,73	95,85	4,17	264,—	3,98	94,—	4,26	93,60	4,27
2 mars.....	80,25	3,74	96,55	4,14	264,—	3,98	93,50	4,28	93,35	4,28
1 ^{er} avril.....	79,—	3,80	96,325	4,15	256,—	4,10	91,75	4,36	91,60	4,37
1 ^{er} mai.....	80,—	3,75	97,—	4,12	262,—	4,01	92,15	4,34	93,—	4,30
2 juin.....	79,50	3,77	97,45	4,10	263,50	3,93	93,20	4,29	93,75	4,27
1 ^{er} juillet.....	80,25	3,74	97,925	4,08	269,—	3,90	94,45	4,23	94,50	4,23
3 août.....	79,25	3,79	99,775	4,01	270,—	3,89	96,50	4,15	96,25	4,16
1 ^{er} septembre.....	80,—	3,75	99,90	4,00	270,—	3,89	96,—	4,17	96,70	4,14
1 ^{er} octobre.....	81,—	3,70	100,075	4,00	267,50	3,93	97,50	4,10	97,50	4,10

*) 5 p. c. net d'impôts jusqu'au 15 mai 1935 sur la valeur nominale de 250 francs; 4 p. c. net d'impôts à partir du 16 mai 1935 sur la valeur nominale de fr. 262,50.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS.

PÉRIODES	Prix intérieurs (en francs par tonne métrique).										Prix à l'exportation (en £-or par tonne anglaise).					
	CHARBONS					SIDÉRURGIE					SIDÉRURGIE					
	pour foyer domestique brais, anthr. 20/30	Industriel menu demi-gras, mi-lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte moulage Charleroi	Billettes	Largets	Barres marchandes	Poutrelles	Rails	Billettes	Largets	Barres marchandes	Poutrelles	Rails
1934 Moyenne mensuelle ...	224,25	110,75	105,—	134,25	109,25	305,—	440,—	470,—	550,—	550,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-0-3	5-10-0
1935 Moyenne mensuelle ...	228,25	118,75	110,50	129,25	115,—	316,25	515,—	552,50	587,50	587,50	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
1935 Juillet	227,—	120,—	110,—	130,—	115,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Août	227,—	120,—	110,—	130,—	115,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Septembre	227,—	120,—	110,—	130,—	115,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Octobre	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Novembre	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Décembre	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
1936 Janvier	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Février	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	330,—	555,—	580,—	650,—	650,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Mars	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	330,—	555,—	580,—	650,—	650,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Avril	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	330,—	555,—	580,—	650,—	650,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Mai	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	330,—	555,—	580,—	650,—	650,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Juin	248,—	136,—	126,—	141,—	137,—	330,—	555,—	580,—	650,—	650,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Juillet	246,—	132,—	122,—	137,—	137,—	450,—	580,—	630,—	700,—	700,—	1.150,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Août	246,—	132,—	122,—	137,—	137,—	450,—	580,—	630,—	700,—	700,—	1.150,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Septembre	246,—	132,—	122,—	137,—	137,—	450,—	580,—	630,—	700,—	700,—	1.150,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »):**

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	B beurre	Laine	Œufs
	en francs par 100 kilos						en francs par kilo		en francs par pièce
1934 Moyenne mensuelle	62,09	56,58	61,64	63,57	32,35	65,47	18,28	14,23	0,47
1935 Moyenne mensuelle	76,56	68,32	81,63	75,63	41,15	89,84	17,90	16,18	0,52
1935 Juin	79,—	75,68	94,10	85,27	62,56	95,72	14,73	16,44	0,38
Juillet	72,90	64,—	92,05	86,94	67,43	81,23	15,19	17,12	0,46
Août	76,57	66,03	77,31	62,16	49,05	86,90	17,44	17,65	0,58
Septembre	84,53	70,39	80,15	73,88	37,84	89,53	19,40	17,38	0,60
Octobre	89,70	71,54	88,06	76,40	36,36	92,27	19,91	17,85	0,79
Novembre	89,09	68,60	89,24	75,12	38,02	95,45	20,65	18,25	0,83
Décembre	95,58	69,75	88,72	75,40	39,61	98,35	20,58	18,06	0,79
1936 Janvier	102,38	70,77	88,01	76,44	47,60	108,26	20,97	18,10	0,68
Février	103,52	70,99	86,67	77,06	51,72	106,76	21,23	18,06	0,55
Mars	103,06	71,75	87,77	78,92	51,65	103,21	20,27	18,31	0,40
Avril	104,20	74,39	89,55	80,13	52,16	100,40	18,26	18,50	0,37
Mai	106,38	77,84	91,64	80,99	52,56	95,95	15,71	17,88	0,38
Juin	106,78	79,23	91,60	81,55	58,85	94,96	15,91	16,63	0,44
Juillet	108,84	80,61	91,79	80,34	47,77	95,47	16,24	17,10	0,46
Août	113,72	85,24	87,48	88,42	39,16	88,17	16,47	18,—	0,54

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — I. — Industries minières et métallurgiques (1).

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS		PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES PAR BASSIN							Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	TOTAL		
1934 Moyenne mensuelle	86.483	125.114	366	320	584	29	436	462	2.197	22,8	3.275
1935 Moyenne mensuelle	82.990	120.165	381	323	571	27	432	473	2.207	22,6	3.323
1935 Juin	82.729	119.962	363	312	574	27	415	458	2.148	22,1	3.329
Juillet	81.453	118.440	392	321	591	27	431	481	2.243	23,6	3.452
Août	82.356	119.542	396	312	591	27	441	477	2.245	23,2	3.535
Septembre	82.157	119.322	370	329	576	25	434	465	2.198	22,4	3.326
Octobre	83.356	121.045	424	347	624	30	460	516	2.402	24,6	3.041
Novembre	84.322	122.294	365	335	585	27	400	493	2.205	22,1	2.836
Décembre	83.918	121.728	384	324	594	28	460	492	2.283	22,4	2.558
1936 Janvier	84.264	122.207	433	370	636	31	496	561	2.527	24,8	2.498
Février	83.727	121.634	381	334	610	29	452	530	2.337	23,0	2.402
Mars	82.614	120.477	439	360	629	31	470	541	2.470	24,7	2.292
Avril	83.439	120.945	434	356	632	30	470	514	2.435	24,4	2.311
Mai	82.721	120.886	393	342	603	28	447	505	2.319	23,3	2.334
Juin	81.037	119.682	197	201	366	18	231	346	1.359	13,9	2.179
Juillet	83.179	121.325	427	371	628	31	492	550	2.499	25,6	2.084
Août	82.016	120.338	412	355	629	30	334	526	2.286	23,2	1.927

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité à la fin de la période	MÉTALLURGIE. — PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis
1935 Moyenne mensuelle	391	3.644	114	792	42 (2)	255	247	5,1	192	4,5
1935 Juin	382	3.706	110	821	41	258	241	5,1	176	3,6
Juillet	413	3.623	100	795	41	263	250	5,8	181	4,4
Août	410	3.621	110	792	40	259	251	5,7	191	5,1
Septembre	398	3.619	116	811	40	239	225	5,0	178	4,7
Octobre	415	3.659	132	803	41	260	255	6,0	216	4,9
Novembre	407	3.607	136	825	41	258	250	5,8	210	4,5
Décembre	424	3.721	133	824	42	270	260	5,6	204	4,5
1936 Janvier	426	3.699	136	848	42	273	268	5,7	210	4,1
Février	405	3.715	125	810	42	268	266	5,2	208	4,4
Mars	427	3.752	129	801	42	282	274	5,9	214	3,7
Avril	423	3.772	132	707	42	271	264	5,7	200	3,3
Mai	439	3.717	132	803	42	271	250	5,3	198	3,5
Juin	347	3.716	78	784	42	174	149	3,5	100	1,9
Juillet	423	3.718	138	805	41	252	245	5,4	217	3,8
Août	435	3.722	119	795	41	286	266	5,9	205	3,6

(1) Statistique du Ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la Revue du Travail.
(2) Au 31 décembre.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — II. — Industries diverses.

PÉRIODES	COTON Production semestr. de filés	LAINES		SUCRES				BRASSE- RIES Quantité de farines déclarées	DISTIL- LERIES Production d'alcools
		Condition- nements de Verviers et de Dison (laine con- ditionnée ou simpl. pesée) (5)	Stocks de peignés dans les peignages à façon (à fin de mois)	Production		Stocks à fin de mois (sucres bruts et raffinés)	Déclara- tions en consom- mation		
				Sucres bruts	Sucres raffinés				
1934 Moyenne mensuelle	21.000 (1) 22.396 (2) 26.714 (1) 34.536 (2)	1.306	3.461	20.773	14.380	118.230	15.079	16.322	31.784
1935 Moyenne mensuelle	26.714 (1) 34.536 (2)	2.230	3.491	18.517	16.616	120.750	16.552	15.938	33.057
1935 Juin	26.714 (1) 34.536 (2)	2.008	3.296	—	14.080	94.699	13.157	17.874	30.098
Juillet		1.872	3.419	—	15.584	80.367	18.748	20.363	34.584
Août		1.960	3.697	—	14.687	59.365	16.460	18.532	35.534
Septembre		2.252	3.723	—	14.913	28.871	19.253	15.799	32.789
Octobre		2.906	3.620	73.048	20.470	78.013	19.370	14.482	35.449
Novembre		3.069	3.269	131.586	21.428	185.236	16.687	15.812	34.276
Décembre		2.234	3.461	17.024	12.598	191.137	14.441	15.355	37.482
1936 Janvier		30.200 (1)	2.645	3.421	525	12.073	182.598	13.820	14.391
Février	2.718		3.290	299	11.411	172.277	12.350	14.956	33.714
Mars	2.711		3.387	74	12.963	159.957	14.756	16.363	35.699
Avril	2.668		3.454	—	13.341	147.650	14.099	16.879	28.577
Mai	2.191		3.279	—	13.973	131.214	16.299	18.400	30.698
Juin	1.557		3.354	—	14.609	107.653	20.886	18.192	32.227
Juillet	2.667		3.255	—	18.657	75.414	24.296	17.436	36.731
Août	2.204		3.323	—	17.599	58.748	17.368	17.859	

PÉRIODES	MARGARINE ET BEURRES ARTIFICIELS			ALLUMETTES			PÊCHE		OR BRUT	
	Production	Déclara- tions en consom- mation (Tonnes)	Déclara- tions à l'exporta- tion	Fabrication	Destination donnée à la fabrication indig.		Ventes à la minque d'Ostende		extrait au Congo (3)	
					Consom- mation	Exportat. (avec décharge de l'accise)	Quantités	Valeurs (Milliers de francs)	Mines de Kilo-Moto	Toutes les mines (4)
1934 Moyenne mensuelle	3.183	3.166	14	4.046	1.692	2.089	1.499	5.053	538,9	904,2
1935 Moyenne mensuelle	3.818	3.796	19	4.194	1.941	2.481	1.659	6.014	589,0	1.022,0
1935 Juin	3.161	3.135	22	3.585	1.039	2.329	1.275	4.721	581,0	1.002,7
Juillet	3.193	3.167	23	4.254	1.121	2.586	1.605	5.770	606,8	1.064,0
Août	3.994	3.966	21	3.806	1.527	2.445	1.891	6.497	623,3	1.100,7
Septembre	4.034	4.007	12	4.270	1.600	2.972	1.897	6.859	582,5	1.030,6
Octobre	5.161	5.147	10	4.636	2.525	3.186	1.924	7.331	606,7	1.044,4
Novembre	4.236	4.220	11	4.337	1.454	2.591	1.635	6.460	606,4	1.022,6
Décembre	4.683	4.637	45	4.863	1.991	3.189	1.886	7.855	535,2	970,3
1936 Janvier	4.356	4.329	2	4.940	1.460	2.417	1.365	5.797	584,7	1.026,0
Février	4.228	4.238	6	3.991	1.687	2.171	1.602	6.288	566,9	1.000,1
Mars	4.502	4.486	5	4.228	1.647	2.833	2.611	7.868	536,7	975,0
Avril	4.597	4.552	13	4.132	1.423	2.469	2.033	6.892	535,8	
Mai	3.705	3.704	2	3.899	1.491	2.554	1.741	4.872	540,1	
Juin	3.928	3.923	10	3.647	1.708	2.349	1.424	5.589	578,0	
Juillet	4.305	4.292	9	4.641	2.437	2.692	1.730	7.112	667,0	
Août	3.876	3.880	7	4.696	1.985	3.292	2.492	8.321	666,5	

(1) Production du semestre du 1^{er} février au 31 juillet.
(2) Production du semestre du 1^{er} août au 31 janvier.
(3) L'or brut comprend en moyenne 80 % d'or alluvionnaire à 94 % de fin environ et 20 % d'or filonien à environ 75 % de fin.
(4) A partir de 1934, production partielle se rapportant à 16 mines sur 19 en exploitation.
(5) Non compris en 1934 les chiffres du nouveau conditionnement de l'Est, à Heusy.

INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES. (Base : moyenne des salaires en 1933 = 100.)

PÉRIODES	INDICE GÉNÉRAL	INDICES PAR INDUSTRIES																				INDICES des salaires horaires moyens par catégories d'industrie.				
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports		Gaz et électricité	biens de production	biens de consommation
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécan. et métalliques	Ensemble					L'n. coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie, confection	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer (1)			

I. — Indice des salaires horaires moyens.

1934 Janvier	99	100	96	100	100	100	100	101	98	97	97	97	97	102	95	99	93	99	100	95	100	93	94	99	99	98	98
Avril	97	100	96	101	100	98	100	89	99	96	97	93	95	94	96	94	98	93	98	96	96	97	97	99	99	98	96
Juillet	94	96	93	96	98	91	94	92	96	94	96	92	91	92	94	92	95	91	98	95	97	93	94	98	95	94	94
Octobre	93	96	90	96	98	91	94	91	95	93	95	90	91	91	93	91	95	91	98	91	92	95	92	92	97	94	93
1935 Janvier	93	96	88	96	98	89	93	89	94	93	95	89	88	88	94	92	92	90	96	93	92	94	94	94	98	94	91
Avril	91	95	86	92	95	88	90	90	94	90	94	89	86	87	93	89	90	88	96	93	88	92	89	90	93	92	90
Juillet	91	95	88	93	94	87	90	91	91	91	94	90	86	83	93	87	93	91	96	93	88	95	89	87	97	92	90
Octobre	92	96	89	96	95	88	92	92	94	91	93	92	87	90	85	88	96	96	96	95	88	98	91	93	95	93	92
1936 Janvier	94	98	90	99	98	89	94	90	96	93	95	94	90	92	95	91	97	96	96	95	92	99	95	96	97	95	93
Avril	95	100	91	101	99	90	95	97	96	93	94	93	91	92	95	92	97	98	102	94	90	99	94	95	98	96	93
Juillet	*101	107	97	109	107	97	103	98	99	102	*93	101	*98	*99	98	96	102	106	99	101	113	102	104	101	*103	*99	93
Août	*102	108	99	110	*109	*98	*104	98	100	103	*98	*100	*98	*99	*99	*98	103	111	100	*101	113	102	105	101	*104	*100	96

II. — Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés.

1934 Janvier	99	99	95	101	100	99	100	96	98	97	98	97	97	97	100	96	99	97	97	100	96	104	—	—	99	98	98
Avril	97	99	97	106	101	98	102	88	98	96	97	93	94	94	96	94	99	95	97	99	95	97	—	—	97	97	97
Juillet	95	97	95	99	98	92	96	90	95	95	95	92	91	91	94	92	93	93	97	96	94	98	—	—	97	94	94
Octobre	94	96	93	97	97	92	94	91	94	94	95	91	92	91	94	93	93	93	97	95	91	98	—	—	96	93	93
1935 Janvier	93	97	93	97	98	91	93	90	94	93	94	90	88	89	94	92	92	94	97	94	91	101	—	—	96	91	92
Avril	92	96	90	93	95	88	91	90	94	91	94	90	86	88	93	89	91	89	97	94	89	98	—	—	96	90	91
Juillet	92	97	89	95	93	89	91	90	91	92	94	90	86	88	93	89	92	95	97	94	88	101	—	—	96	90	91
Octobre	94	96	92	97	94	91	94	90	93	92	94	96	87	91	94	91	96	97	97	95	88	103	—	—	95	92	92
1936 Janvier	96	98	94	99	97	93	96	87	95	95	94	98	90	94	95	95	96	97	97	96	89	106	—	—	97	93	94
Avril	96	99	95	102	98	94	97	93	96	95	95	96	91	94	95	95	96	98	102	95	88	97	—	—	98	94	94
Juillet	*102	105	99	107	105	101	104	95	99	101	*98	104	*95	*99	98	102	100	103	100	94	117	—	—	99	*102	*99	94
Août	*103	105	101	109	109	*102	*106	94	100	103	*98	*105	*96	*101	*98	*103	101	108	100	*96	117	—	—	99	*103	*100	96

III. — Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés.

1934 Janvier	98	101	96	100	100	99	99	96	98	97	98	94	99	97	101	97	99	100	98	100	98	99	—	—	101	98	98	98
Avril	97	100	96	106	101	97	101	92	98	96	97	91	96	93	97	94	97	97	97	98	100	95	—	—	100	96	98	97
Juillet	94	96	94	98	99	93	96	92	95	96	96	87	92	90	94	90	93	97	96	96	98	97	—	—	98	94	94	95
Octobre	94	96	90	97	98	92	95	91	93	94	96	89	93	91	93	89	89	96	96	94	99	99	—	—	93	93	94	94
1935 Janvier	93	97	88	97	97	92	95	91	94	93	95	89	92	90	94	87	88	94	96	93	97	97	—	—	99	91	93	94
Avril	91	97	86	91	94	91	91	92	93	91	93	89	89	92	85	85	90	96	92	98	95	—	—	98	90	91	93	
Juillet	92	94	87	94	94	90	92	92	91	92	94	88	90	89	93	86	89	95	96	93	100	99	—	—	98	91	91	92
Octobre	94	95	88	98	95	92	94	92	93	92	94	90	90	90	95	87	92	98	96	95	102	101	—	—	98	93	92	92
1936 Janvier	96	98	89	99	98	93	96	95	95	94	95	93	94	93	95	88	92	98	96	97	102	104	—	—	99	95	94	94
Avril	95	98	90	101	99	93	96	98	94	94	94	93	94	93	94	88	93	100	101	96	101	96	—	—	98	95	94	94
Juillet	*104	105	94	112	108	103	107	103	109	107	*98	101	*99	*100	99	97	100	104	101	101	113	117	—	—	102	*102	*101	*100
Août	*105	105	96	114	109	*103	*107	103	111	108	*99	*103	*103	*103	*101	*100	100	107	103	*114	118	—	—	103	*102	*102	*101	94

(1) Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

(2) Régime I : variations suivant indices des prix de détail ou barèmes des prix de vente.

Régime II : commissions paritaires ou autres organismes de conciliation.

Régime III : décisions patronales individuelles ou offre et demande.

(*) Indices provisoires.

INDICES des salaires horaires moyens par catégories d'industrie.

Industries de biens de production / biens de consommation

mat. prem. et demi-prod. / prod. finis

VARIAT. selon régimes (2)

	I	II	III
1934 Janvier	98	98	98
Avril	96	98	97
Juillet	94	94	95
Octobre	93	94	94
1935 Janvier	99	91	93
Avril	98	90	91
Juillet	98	91	91
Octobre	98	93	92
1936 Janvier	99	95	94
Avril	98	95	94
Juillet	102	*101	*100
Août	103	*102	*101

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies	TOTAUX		PRIX MOYEN PAR TONNE	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS, EN %
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	(francs)		
IMPORTATIONS :														
1934 L'année	10,5	39,6	3.799	2.902	27.270	6.865	667	3.897	319,2	31.747	14.022	442		
1935 L'année	13,5	44,0	3.507	3.449	26.412	8.859	673	4.656	317,0	30.606	17.325	566		
1935 Juin	0,8	2,4	260	261	2.094	719	58	440	37,6	2.413	1.461	605		
Juillet	1,1	3,2	279	263	2.255	821	59	417	48,0	2.595	1.552	598		
Août	1,1	3,4	286	268	2.152	742	59	378	17,6	2.498	1.409	564		
Septembre	1,3	4,6	328	323	2.302	704	51	384	28,3	2.683	1.443	538		
Octobre	1,9	6,1	415	435	2.318	824	66	446	15,1	2.801	1.726	616		
Novembre	1,4	4,3	284	338	2.278	854	51	424	25,5	2.613	1.647	630		
Décembre	1,1	3,7	345	368	2.423	1.008	55	425	43,7	2.824	1.848	654		
1936 Janvier	1,5	5,7	366	374	2.212	1.022	51	400	28,4	2.630	1.830	696		
Février	1,4	4,3	296	317	2.195	907	56	430	36,5	2.549	1.695	665		
Mars	1,3	4,2	303	335	2.293	956	69	462	35,6	2.666	1.794	673		
Avril	1,2	3,5	312	312	2.305	918	64	426	47,4	2.682	1.708	637		
Mai	1,1	3,5	332	327	2.350	912	60	424	34,0	2.743	1.701	620		
Juin	1,0	3,0	264	272	2.034	784	64	368	37,1	2.363	1.464	619		
Juillet	1,0	3,1	300	307	2.241	843	52	406	30,3	2.594	1.589	613		
Août	1,3	4,0	319	363	2.432	890	57	381	30,3	2.809	1.669	594		
EXPORTATIONS :														
1934 L'année	6,1	49,7	554	779	14.217	5.352	5.212	7.360	254,9	19.989	13.795	690	- 227	98,4
1935 L'année	8,0	66,1	560	873	14.736	6.854	4.995	8.014	339,5	20.299	16.146	795	- 1.179	93,2
1935 Juin	0,8	6,5	44	75	1.273	583	466	705	33,3	1.785	1.403	786	- 58	96,1
Juillet	1,0	7,5	37	70	1.265	560	449	703	16,6	1.752	1.357	775	- 195	87,5
Août	0,7	5,7	38	65	1.297	525	406	671	19,1	1.742	1.286	738	- 124	91,2
Septembre	0,7	6,2	42	64	1.445	589	404	692	33,7	1.892	1.385	732	- 59	95,9
Octobre	0,6	6,1	53	88	1.523	743	477	819	32,6	2.055	1.687	821	- 39	97,8
Novembre	0,4	4,3	52	87	1.326	725	406	748	28,8	1.784	1.593	893	- 54	96,7
Décembre	0,3	3,5	48	93	1.346	693	385	748	28,0	1.780	1.565	879	- 283	84,7
1936 Janvier	0,5	4,1	56	90	1.357	737	373	727	21,6	1.786	1.580	885	- 250	86,3
Février	0,7	6,6	47	89	1.272	689	315	676	25,9	1.635	1.487	910	- 207	87,8
Mars	0,8	7,9	46	82	1.427	756	434	815	29,8	1.907	1.691	887	- 103	94,2
Avril	0,7	6,8	42	70	1.351	644	408	807	17,4	1.802	1.545	858	- 162	90,5
Mai	0,5	5,7	37	75	1.405	769	408	764	32,4	1.851	1.645	889	- 56	96,7
Juin	0,6	6,5	35	60	954	570	274	482	14,8	1.263	1.133	897	- 331	77,4
Juillet	0,6	6,7	45	83	1.438	775	510	848	13,0	1.994	1.725	865	+ 135	108,5
Août	0,4	4,2	48	83	1.555	674	446	857	11,1	2.048	1.629	795	- 40	97,6

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement.

AOÛT 1936.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement pendant le mois	Dette obligataire (2)	Coupons bruts payables pendant le mois (1)
	recensés	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
<i>(Milliers de francs)</i>										
A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique.										
1. Banques	1	1	—	850	123	23	—	—	7.697	385
2. Assurances	1	1	—	31	4	4	—	—	—	—
3. Opérations financières	13	8	5	308.861	3.716	9.547	14.342	8.371	58.520	2.544
4. Exportations, importations	4	1	3	710	189	—	109	—	1.000	50
5. Commerce de fer et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6. Comm. d'habil. et d'ameubl.	5	2	3	5.425	3.792	72	1.267	—	10.694	719
7. Comm. de prod. alimentaires,	1	1	—	125	5	5	—	—	625	94
8. Commerces divers	36	28	8	23.245	10.678	3.418	516	855	1.210	82
9. Sucreries	4	3	1	25.590	27.086	2.922	764	2.606	400	16
10. Meuneries	1	1	—	400	600	—	—	—	300	18
11. Brasseries	3	1	2	2.410	54	42	2.315	40	3.000	75
12. Distilleries d'alcool	1	1	—	100	85	—	—	—	—	—
13. Autres industr. alimentaires	6	5	1	5.222	679	231	320	89	—	—
14. Carrières	5	5	—	6.347	18.439	486	—	54	6.500	405
15. Charbonnages	3	3	—	36.623	44.721	5.575	—	4.700	63.925	3.366
16. Mines et autres industr. extr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17. Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18. Électricité	1	1	—	15.000	7.757	4.790	—	4.016	83.620	5.017
19. Constructions électriques	5	5	—	29.200	24.795	2.507	—	2.105	2.240	146
20. Hôtels, théâtres, cinémas	12	8	4	6.734	3.641	1.954	73	694	1.239	36
21. Imprimerie, publicité	5	2	3	4.915	433	147	338	105	—	—
22. Textiles (lin, cot., laine, soie)	9	6	3	63.250	9.921	7.483	127	4.618	13.200	680
23. Mat. art. et prod. céramique	4	3	1	20.770	7.788	122	1	—	150	10
24. Métallurg. et constr. mécan.	10	7	3	33.527	1.685	1.066	133	57	254.336	15.887
25. Constr. (bâtim. et trav. publ.)	2	1	1	2.171	599	11	66	—	—	—
26. Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28. Produits chimiques	5	4	1	136.650	18.632	13.499	44	10.475	12.500	625
29. Industries du bois	4	3	1	3.400	4.633	626	73	425	—	—
30. Tonneries et corroiries	2	—	2	1.900	167	—	336	—	91	5
31. Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32. Verreries et cristalleries	1	—	1	10.000	7.460	—	2.848	—	—	—
33. Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34. Industries diverses	6	3	3	7.260	671	198	137	6	10.000	635
35. Chemins de fer	1	1	—	1.816	—	—	—	—	15.803	474
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37. Navigation et aviation	4	4	—	3.265	584	118	—	6	—	—
38. Télégraphes et téléphones	—	—	—	—	—	—	—	—	361	14
39. Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
40. Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41. Transports non dénommés	2	2	—	150	11	2	—	—	—	—
42. Divers non dénommés	1	—	1	110	132	—	12	—	—	—
TOTAL...	158	111	47	756.057	185.182	54.848	23.821	39.222	547.411	31.283
B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge.										
1. Banques et sociétés financ.	3	2	1	87.439	41.751	6.602	620	6.473	11.619	466
2. Sociétés commerciales	2	2	—	12.600	1.159	946	—	663	—	—
3. Sociétés industrielles	1	1	—	14.000	1.609	993	—	975	100.775	6.046
4. Sociétés agricoles	2	2	—	27.500	1.477	4.299	—	2.932	—	—
5. Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	8	7	1	141.539	45.996	12.840	620	11.043	112.394	6.512
C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger.										
1. Sociétés d'électricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Chemins de fer	1	1	—	4.800	332	46	—	—	—	—
3. Tramways	2	—	2	35.662	7.885	—	2.036	—	12.895	398
4. Plantations et sociétés colon.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Sociétés diverses	5	2	3	361.400	74.901	12.861	29.335	1.250	30.146	1.784
TOTAL...	8	3	5	401.862	67.348	12.907	31.371	1.250	43.041	2.182
TOTAL GÉNÉRAL...	174	121	53	1.299.458	298.526	80.595	55.812	51.515	702.846	39.977

(1) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois d'août (milliers de francs)

Coupons d'emprunts intérieurs de l'État	331.357
Coupons d'emprunts de la Colonie	863
Coupons d'emprunts des provinces et des communes	21.152
Coupons d'emprunts d'organismes divers	13.313

TOTAL... 366.685

Coupons d'emprunts extérieurs de l'État

6.601

(2) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

I. — Détail des émissions (milliers de francs).

AOÛT 1936.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL				Émissions		Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée (*)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL	
	anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée			coopératives et unions du crédit		(Actions)				d'obligations				Liquidations		Fusions			
	Nom-bre	Montant nominal	Montant libéré	Nom-bre	Montant minimum	Nom-bre	Capital ancien	Augmen-tation nominale	Montant libéré	Nom-bre	Montant			Nom-bre	Montant	Nom-bre	Montant	Nom-bre	Montant
1. Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
2. Assurances	—	—	—	—	—	1	100	100	30	—	—	—	—	1	20	—	—		
3. Opérations financières	10	2.584	2.464	3	253	1	500	80	80	—	—	—	1.162	1	4.000	—	—		
4. Exportations, importations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
5. Commerce de métaux	2	825	672	—	—	—	—	—	—	—	—	—	625	—	—	—	—		
6. Commerce d'habillement et ameubl.	5	1.910	1.910	1	15	1	100	80	80	—	—	—	1.773	—	—	—	1		
7. Commerce de produits alimentaires	4	780	730	—	—	—	—	—	—	—	—	—	505	1	25	—	1		
8. Commerces divers	18	2.467	2.033	6	74	—	—	—	—	1	20.000	—	878	3	1.650	—	2		
9. Sucrieries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
10. Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
11. Brasseries	1	798	798	—	—	1	5.000	7.000	7.000	—	—	—	7.798	—	—	—	—		
12. Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
13. Autres industries alimentaires	3	2.630	2.630	1	197	2	1.530	14.552	14.552	—	—	—	2.870	—	—	—	—		
14. Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	200	—	—	—	—	—	—		
15. Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
16. Mines et industries extractives	1	2.000	400	—	—	—	—	—	—	1	4.000	—	—	—	—	—	—		
17. Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
18. Électricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
19. Constructions électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
20. Hôtels, théâtres, cinémas	3	195	195	2	11	—	—	—	—	2	5.000	—	120	—	—	—	1		
21. Imprimerie, publicité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	650	—	—		
22. Textiles (lin, coton, laine, soie)	3	645	645	—	—	—	—	—	—	—	—	—	545	—	—	—	—		
23. Matériaux artificiels et céramiques	1	175	97	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	5.533	—	—		
24. Métallurgie et construction mécaniq.	2	120	84	1	50	—	—	—	—	—	—	—	60	—	—	—	2		
25. Construction (bât. et trav. publics)	1	1.750	1.750	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1.000	1	100	—	—		
26. Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	7.000	—	—	—	—	—	—		
27. Plantations et sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2		
28. Produits chimiques	1	200	200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
29. Industries du bois	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
30. Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	150	—	1		
31. Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
32. Verreries et cristalleries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
33. Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
34. Industries diverses	4	2.405	2.405	1	60	2	1.430	15.620	15.620	—	—	—	17.466	1	200	—	1		
35. Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
37. Navigation et aviation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2		
38. Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
39. Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
40. Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
41. Transports non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	100	—	—		
42. Divers non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
TOTAUX...	59	19.484	17.013	15	660	8	8.660	37.432	37.362	6	36.200	—	34.802	13	12.428	—	14		

(*) Coopératives et Unions du Crédit : 7 sociétés dissoutes au capital minimum de 133.000 francs.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES
EN AOUT 1936.**

II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Actions)				Émissions d'obligations		Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscr. et augm. de capital	DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant
	Nombr	Montant nominal	Montant libéré	Nombr	Capital ancien	Augm. nominale	Montant libéré	Nombr	Montant			Liquid.	Fusions	
												Montant		

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité.

En Belgique.....	59	19.484	17.013	8	8.660	37.432	37.362	6	36.200	—	34.802	12.428	—	72.982
En Belgique et à l'étr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Au Congo Belge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17.000
TOTAL ...	59	19.484	17.013	8	8.660	37.432	37.362	6	36.200	—	34.802	12.428	—	89.982

2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé.

Jusqu'à 1 million.....	54	11.804	10.933	4	730	312	242	2	1.200	—	6.758	1.795	—	2.140
De plus de 1 à 5 millions	5	7.680	6.080	1	—	1.500	1.500	2	8.000	—	6.424	5.100	—	16.000
De plus de 5 à 10 mill.	—	—	—	1	5.000	7.000	7.000	1	7.000	—	7.000	5.533	—	—
De plus de 10 à 20 mill.	—	—	—	2	2.930	28.620	28.620	1	20.000	—	14.620	—	—	13.000
De plus de 20 à 50 mill.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
De plus de 50 à 100 mill.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	58.842
De plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL ...	59	19.484	17.013	8	8.660	37.432	37.362	6	36.200	—	34.802	12.428	—	89.982

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

**RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES
D'UTILITE PUBLIQUE A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i>)	PÉRIODES	ÉMISSIONS PUBLIQUES		OPÉRATIONS BANCAIRES CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE					
			Emprunts directs des pouvoirs publics (2)		Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :		Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouverture de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)	
			en Belgique	à l'étranger	Prélèvem. sur compte	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets		
	<i>milliers de fr.</i>		<i>milliers de fr.</i>	<i>millions</i>	<i>milliers de francs</i>					
1934 Moyenne mens. .	205.903	Année 1934	350.000	(3)	499.740	175.829	170.401	223.400		
1935 Moyenne mens. .	205.146	Année 1935	160.000	fr. fr. 700	462.204	145.942	206.355	192.920		
1935 Juin	162.391	1935 Juillet	—	—	42.805	1.561	19.895	17.853		
Juillet	294.488	Août	—	—	15.183	6.880	20.511	11.254		
Août	161.867	Septembre	—	—	30.389	798	13.302	14.374		
Septembre	156.086	Octobre	—	—	39.370	3.346	12.054	27.489		
Octobre	238.566	Novembre	(4)	—	24.292	3.817	8.907	20.846		
Novembre	152.007	Décembre	60.000	—	64.066	113.231	14.162	22.834		
Décembre	174.824	1936 Janvier	—	—	21.041	2.792	17.169	20.310		
1936 Janvier	212.334	Février	—	£ 8,6 Kr. suéd. 20	33.128	3.023	9.258	15.661		
Février	175.716	Mars	20.000	—	38.828	4.352	15.155	9.831		
Mars	169.950	Avril	—	—	24.040	2.942	12.708	11.211		
Avril	171.535	Mai	—	—	26.900	4.968	22.013	7.509		
Mai	193.719	Juin	—	—	34.150	1.144	30.908	12.291		
Juin	239.110	Juillet	—	—	30.705	2.055	15.055	14.803		
Juillet	237.460	Août	400.000	—	35.899	13.912	30.084	17.438		
Août	173.275	Septembre	(5) 1.375.000	—	43.687	3.421	22.590	22.684		

(1) Y compris les renouvellements au bout de 15 ans, qui se montent à environ 1 % du total, mais non compris les hypothèques légales.

(2) Dans les pouvoirs publics, on comprend, outre l'Etat, les provinces et les communes, les organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'eau, le Crédit Communal, etc.

(3) Il a été émis en Hollande, en décembre 1934, pour 1.500 millions de francs de bons du Trésor, à 3 mois, renouvelables, au taux de 4,75 p. c. (Cet emprunt n'est pas compris dans nos statistiques.)

(4) Il a été émis, en novembre 1935, par la ville d'Anvers, un emprunt bons de caisse de 35 millions de francs à un an, 4,50 p. c. (Cet emprunt n'est pas compris dans nos statistiques.)

(5) Emprunt Dette Unifiée, un milliard de francs, 4 p. c., placé en Bourse au cours du jour au fur et à mesure des besoins de la Trésorerie (à fin septembre, 800 millions environ étaient émis); Emprunt Ville de Bruxelles, 375 millions de francs, 4 p. c., émis au pair.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.
Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut distribué aux action- naires	Dette obligataire (1)	Coupons d'obliga- tions bruts
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
(Milliers de francs)										
Année 1934	7.334	4.275	3.059	48.685.737	—	3.003.041	1.669.209	2.182.970	10.512.006	571.252
Année 1935	7.183	4.324	2.859	44.715.205	—	2.875.215	1.219.768	2.167.319	10.292.678	564.900
8 premiers mois 1935.....	5.355	3.208	2.147	30.924.603	11.268.641	1.901.818	802.558	1.467.695	7.092.351	393.907
8 premiers mois 1936.....	5.541	4.076	1.465	30.938.353	11.910.406	2.901.910	848.106	2.012.131	7.718.895	418.247
1935 Juin	624	393	231	3.215.437	—	192.852	110.573	154.532	728.186	39.151
Juillet	363	227	136	5.153.370	—	230.899	65.462	214.916	1.478.090	82.299
Août	154	90	64	1.351.984	—	50.508	27.353	33.898	573.219	33.579
Septembre	244	141	103	942.818	—	68.997	31.173	43.877	634.400	34.166
Octobre	559	369	190	4.792.791	—	312.002	161.588	204.803	785.550	44.864
Novembre	260	167	93	3.304.991	—	288.439	86.374	226.111	979.608	48.929
Décembre	277	187	90	3.266.733	—	233.804	32.036	178.285	800.769	43.034
1936 Janvier	114	93	21	508.937	283.422	67.137	2.820	43.892	1.595.677	88.355
Février	199	150	49	471.915	140.659	36.077	7.722	20.740	706.928	40.974
Mars	1.259	947	312	4.482.845	2.191.441	428.791	85.615	294.310	644.051	35.729
Avril	1.571	1.153	418	6.780.715	1.935.297	672.822	363.505	415.289	906.630	45.784
Mai	1.160	848	312	8.433.322	4.778.732	860.251	153.399	615.073	924.396	46.611
Juin	654	463	191	2.989.370	822.141	282.482	74.694	175.217	837.025	44.215
Juillet	410	301	109	5.971.791	1.460.188	473.755	104.539	396.095	1.401.242	76.602
Août	174	121	53	1.299.458	298.526	80.595	55.812	51.516	702.846	39.977

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.
 (Sociétés anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée.)

Tableau rétrospectif (milliers de francs).

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL (ACTIONS)				ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		ENSEMBLE DES ÉMISSIONS	PRIMES D'ÉMISSION	APPORTS EN NATURE compris dans les souscript. et augm. de capital	ÉMISSIONS NETTES (*)
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré	Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré	Nom- bre	Mont- tant				
Année 1934	594	1.401.297	1.209.700	189	1.741.069	666.130	605.910	21	99.960	2.167.387	13.084	1.491.326	437.328
Année 1935	770	1.410.076	1.336.064	256	3.018.270	1.480.408	1.325.847	24	191.650	3.082.134	129.174	2.065.677	917.058
8 prem. mois 1935.	423	1.019.476	970.909	157	1.526.039	1.077.730	995.137	20	138.550	2.235.756	113.950	1.573.052	645.494
8 prem. mois 1936.	688	507.735	451.748	165	1.183.994	786.803	683.407	18	187.450	1.481.988	52.637	927.717	447.525
1935 Juin	55	56.573	52.874	34	827.785	376.917	371.201	3	85.800	519.290	57.500	309.836	257.539
Juillet	52	57.144	46.616	19	211.781	202.904	201.845	2	26.450	286.498	—	223.600	51.311
Août	51	31.061	29.433	9	74.010	21.480	19.830	2	600	53.141	—	22.707	27.156
Septembre	60	30.803	25.947	15	38.655	72.185	70.993	—	—	102.988	—	88.367	8.573
Octobre	67	57.493	55.592	17	126.305	41.766	40.693	2	2.200	101.459	—	81.330	17.155
Novembre	78	69.237	62.293	16	295.660	110.670	55.553	1	900	180.807	3.724	76.492	45.978
Décembre	142	233.067	221.323	61	1.031.611	178.057	163.471	1	50.000	461.124	11.500	246.436	199.858
1936 Janvier	95	78.275	63.464	14	121.622	85.397	84.597	1	6.000	169.672	3.887	118.095	39.853
Février	72	41.479	38.334	20	78.974	65.811	44.002	1	34.000	141.290	—	54.623	61.713
Mars	94	41.737	35.430	29	241.455	91.899	77.714	1	400	134.036	14.000	75.599	51.945
Avril	75	21.318	18.330	15	194.943	112.557	103.202	1	4.500	138.375	1.750	100.134	27.648
Mai	90	60.018	38.327	29	65.498	76.246	72.941	3	36.000	162.264	—	87.165	60.103
Juin	116	157.945	156.633	31	410.277	121.898	72.398	4	55.350	335.193	32.500	204.718	112.163
Juillet	87	97.479	84.217	19	62.567	195.563	191.191	1	15.000	308.042	500	252.581	38.327
Août	59	19.484	17.013	8	8.660	37.432	37.362	6	36.200	93.116	—	34.802	55.773

(*) Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les apports en nature.

RENDEMENT DES IMPOTS EN BELGIQUE (d'après le « Moniteur belge »).

1° Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(Millions de francs.)

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
Année 1934	2.823	2.746	2.638	8.207	—
Année 1935	2.625	2.774	2.935	8.334	—
1935 Juin	169	228	251	648	4.065
Juillet	192	234	247	672	4.737
Août	158	248	229	635	5.372
Septembre	195	231	261	687	6.059
Octobre	251	245	273	770	6.829
Novembre	243	246	253	742	7.571
Décembre	266	241	256	783	8.334
1936 Janvier	338	229	254	820	820
Février	201	225	259	685	1.505
Mars	200	233	279	712	2.217
Avril	226	232	256	714	2.932
Mai	231	231	241	703	3.635
Juin	187	222	239	649	4.284
Juillet	215	242	253	709	4.993
Août	216	242	274	732	5.726

2° Recettes totales d'impôts effectuées jusqu'au 31 août 1936 pour les exercices 1935 et 1936
(non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(Millions de francs.)

	Exercice 1935		Exercice 1936		Août 1936	
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour	
					l'exerc. 1935	l'exerc. 1936
I. Contributions directes	2.572	2.807	1.045	1.050	50	167
II. Douanes et accises	2.791	2.791	1.821	1.832	1	241
dont douanes	1.456	1.468	1.017	982	—	136
accises	1.102	1.084	679	836	1	88
III. Enregistrement	2.936	2.592	2.053	2.053	—	274
dont enregistrement et transcr.	521	360	320	380	—	34
successions	186	192	154	149	—	31
timbre, taxe de transm.	2.187	2.005	1.552	1.496	—	207
Total	8.299	8.191	4.919	4.935	51	682
Différence (±) par rapport aux évaluations budgétaires		+ 108		- 16		

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice.

L'exercice 1935, commencé le 1^{er} janvier 1935, se clôturera le 30 septembre 1936.

L'exercice 1936, commencé le 1^{er} janvier 1936, se clôturera le 31 juillet 1937.

(*) Accises et taxes spéciales de consommation.

COURS DES METAUX PRECIEUX A LONDRES.

DATES	Or		Argent		Rapport or — argent
	En sh. et p. par once (2) d'or fin	En francs (1) par kg. d'or fin	En deniers par once (2) au titre stand. (222/240)	En francs (1) par kg. de fin	
1934 2 janvier	127/0	23.906,81	19 5/16	327,52	72,99
1935 2 janvier	140/10 1/2	23.822,36	24 5/8	375,15	63,50
1935 1 ^{er} août	140/9 1/2	33.213,61	30 3/16	641,57	51,77
2 septembre	140/3	33.273,24	29,—	619,82	53,68
1 ^{er} octobre	141/7 1/2	33.088,62	29 3/8	618,29	53,52
4 novembre	141/5	33.136,56	29 1/2	622,74	53,21
2 décembre	141/0	33.044,59	29 1/4	617,57	53,51
1936 2 janvier	141/4	33.190,87	22 3/8	473,38	70,11
3 février	140/11	33.248,76	19 13/16	421,14	78,95
2 mars	141/1 1/2	33.212,84	19 1/2	413,44	80,33
1 ^{er} avril	140/8	33.090,84	19 15/16	422,54	78,31
1 ^{er} mai	140/10	33.082,22	20 5/16	429,86	76,96
2 juin	139/2	33.076,35	19 7/8	425,56	77,72
1 ^{er} juillet	139/0 1/2	33.175,16	19 7/16	417,82	79,40
4 août	138/7 1/2	33.167,67	19 1/2	420,32	78,91
1 ^{er} septembre	138/2 1/2	33.180,40	19 11/16	425,17	78,04
1 ^{er} octobre	140/5 1/2	33.044,66	19 15/16	422,57	78,20

(1) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation.
 (2) L'once troy = 31,103481 grammes.

Banque Nationale de Belgique

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires.

(Milliers de francs.)

DATES	Encaisse-or	Portefeuille- effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (Loi du 27-12-1930 et du 19-7-1932)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements à vue
						Particuliers	Trésor	
Année 1934	13.265.240	3.480.181	286.917	1.727.786	17.473.502	1.353.811	434.884	19.262.197
Année 1935 { jusqu'au 31 mars	12.497.675	5.874.357	724.515	1.037.962	19.796.655	3.956.095	165.065	23.917.815
{ depuis le 1 ^{er} avril	16.881.985							
1935 Juillet	17.753.321	7.125.365	606.822	811.622	20.392.510	6.242.033	121.887	26.756.430
Août	17.531.907	7.010.613	614.149	811.622	20.627.706	5.641.582	131.137	26.400.425
Septembre	17.077.045	6.716.754	602.078	811.622	20.680.995	4.834.104	129.459	25.644.558
Octobre	17.286.892	6.824.295	576.349	811.622	20.982.434	4.841.859	118.536	25.942.829
Novembre	17.249.784	6.750.347	564.059	811.622	20.820.833	4.815.932	207.313	25.844.078
Décembre	17.334.770	6.528.658	489.433	811.622	20.668.636	4.785.032	200.288	25.653.956
1936 Janvier	17.053.199	6.295.633	441.095	801.509	20.620.771	4.325.027	129.548	25.075.346
Février	16.913.178	6.118.025	407.275	798.981	20.416.458	4.213.072	97.053	24.726.583
Mars	16.634.810	5.893.864	455.738	798.981	20.722.516	3.460.855	86.021	24.269.392
Avril	16.909.543	6.095.275	382.152	798.981	21.118.596	3.405.775	134.324	24.658.695
Mai	17.687.980	6.497.675	383.142	798.981	21.348.164	4.380.098	110.510	25.838.772
Juin	18.538.974	6.852.140	407.077	798.981	21.640.938	5.313.298	110.669	27.064.905
Juillet	18.713.674	7.034.540	396.167	788.767	22.131.129	5.133.355	103.312	27.367.796
Août	18.647.240	6.933.622	373.270	786.214	22.411.337	4.689.120	112.216	27.212.673
Septembre	18.562.456	6.785.526	375.037	786.214	22.555.519	4.163.212	211.184	26.929.915

14204. Anc. Et. d'Imp. TH, DEWARICHET,
J., M., G. et L. Dewarichet, Frères et Sœurs
Soc. en nom collectif
16, Rue du Bois-Sauvage, BRUXELLES
